

# JOURNAL

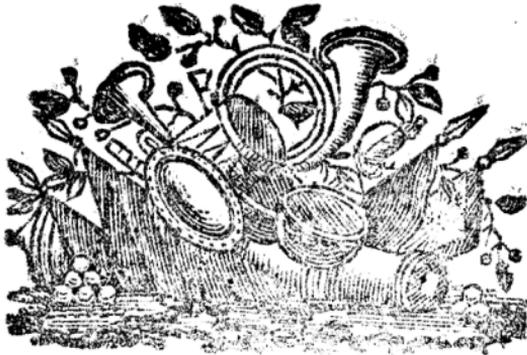
HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

I. MARS

1785.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, v<sup>l</sup>  
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-  
ratrice-Reine Apostolique.

---

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-  
probation du Commissaire-Examineur.*





# JOURNAL HISTORIQUE

ET

## LITTÉRAIRE.

I. M A R S.

1785.

### NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Histoire de Stanislas premier, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar; par Mr. l'abbé Prévost, auteur des Vies du Dauphin, pere de Louis XV \*, & du Dauphin, pere de Louis XVI \*\*. Seconde édition, revue & corrigée. A Paris, chez Berton; à Liege, chez Lemarié. 1785. 2 vol. in-12. Prix 3 escal.*

\* 1 Juin  
1783. p. 159.  
\*\* 15 Juill.  
1778. p. 408.

**P**eu d'histoires présentent une suite d'événemens aussi extraordinaires & aussi peu attendus que celle de Stanislas, si juste-  
X 2 ment

ment surnommé *le Bienfaisant* dans le temps où ce mot signifioit encore quelque chose. En déguisant les noms des acteurs divers qui ont paru dans les différentes scènes dont l'ensemble forme le tableau de sa longue vie, on s'imagineroit lire un drame ou un roman. Cela est si vrai que l'auteur en fait l'essai à l'entrée de son ouvrage, & que sans les circonstances & le local où se trouve ce simulacre de roman, on croiroit que c'en est un. C'est sur-tout la partie malheureuse (si je puis parler de la sorte) de l'histoire de ce grand Roi qui affecte le lecteur, & l'attache d'une manière singulière. On ne peut lire sans un intérêt bien vif la description qu'il fait lui-même de sa sortie de Dantzic, & des dangers divers qu'il courut durant le siège de cette ville par les Moscovites, & plus encore après qu'il en fut sorti à la faveur d'un déguisement si peu assorti à l'éclat de la Majesté royale (a); cette description qui

---

(a) Stanislas fait à cette occasion des remarques pleines de bonne philosophie, & qui seules suffiroient pour prouver combien il pensoit judicieusement & profondément. « Ce » n'a pas été une des moindres peines de » mon voiage, que la contrainte où j'é- » tois si souvent de me cacher. Je ne m'en » consolais que par l'idée des efforts que je » faisois alors pour me vaincre, & qui, par » la répugnance que j'éprouvois, supposoient » peut-être autant de résolution & de force » que le courage le plus décidé. D'ailleurs, » n'est-ce pas une espede de courage de n'en » point faire paroître où il est inutile, & » souvent dangereux d'en montrer? »

s'étend depuis la page 36 du second tome jusqu'à la page 86, est un chef-d'œuvre de narration ; & comme elle est adressée à la Reine de France sa fille, il y regne un langage de sentiment, de candeur & de vérité, qu'on ne peut lire sans attendrissement. A une multitude de circonstances dont le concours assura le salut du Prince fugitif, on reconnoit sans peine la vigilante Providence qui le destinoit à retracer sur un autre trône l'image de toutes les vertus royales. " Vous la verrez dans ce récit

„ ( dit Stanislas lui-même dans la lettre dont

„ nous venons de parler ) me conduire, pour

„ ainsi dire, par la main, veiller sur tous

„ mes pas, régler les sentimens de ceux que

„ l'intérêt avoit fait résoudre à me servir

„ de guides, & qu'un plus grand intérêt,

„ toujours présent à leurs yeux, pouvoit

„ engager à me trahir. Vous la verrez tout

„ applanir devant moi, jusqu'à me rendre

„ comme invisible à ceux mêmes qui étoient

„ envoyés pour me reconnoître. En un mot,

„ vous la remarquerez, cette Providence,

„ jusques dans les moindres détails que je

„ vais vous faire ; & vous m'aidez à la bé-

„ nir comme l'unique source de mon bonheur

„ & de votre joie. „

L'ouvrage est divisé en six livres. Le premier présente Stanislas depuis son enfance jusqu'à l'élection d'Auguste II. Le second renferme ce qui se passa depuis l'élection d'Auguste jusqu'à sa déposition, qui fut suivie de l'élection de Stanislas. Dans le troi-

sième, on voit la suite des mouvemens qui agiterent le Nord depuis l'élection de Stanislas jusqu'à sa retraite en France. Le quatrième offre l'histoire des nouvelles révolutions que ce Prince éprouva dans sa fortune depuis cette époque jusqu'après sa seconde élection. Le tableau des vertus royales que Stanislas fit briller sur le trône de Lorraine, fait la matière du cinquième. Dans le sixième enfin, le plus heureux assemblage des qualités du cœur & des vertus de l'âme, nous montre, en la personne de ce Prince, le Souverain de son siècle qui fit le plus d'honneur à la religion & à l'humanité.

Dans l'édition de Paris on trouve l'analyse des ouvrages de ce Prince éclairé, chrétien & véritablement philosophe, dans l'ancien sens de ce mot; l'éditeur de Liege a cru devoir la retrancher comme n'appartenant pas proprement à un ouvrage historique: cependant les maximes & les diverses persuasions du Prince se trouvent habilement mêlées à la narration des faits & des événemens qui illustrerent sa vie. En voici quelques-unes. “ *La religion, dit-il, est le plus ferme*  
 „ *appui de l'autorité souveraine. C'est par*  
 „ *elle que les Rois, s'estimant les images*  
 „ *de Dieu, se font un devoir de punir le*  
 „ *crime, de protéger l'innocence, & de ré-*  
 „ *compenser la vertu. C'est par la religion*  
 „ *que s'établit dans un Etat cette harmonie*  
 „ *heureuse qui fait que la juridiction tempo-*  
 „ *relle est toujours prête à soutenir les*  
 „ *droits de la juridiction spirituelle, & que*

59 celle-ci, bien loin de vouloir empiéter sur  
 60 l'autre, s'applique à la maintenir dans  
 61 toutes les prérogatives & les honneurs qui  
 62 lui sont dus „. “ Mais il voit avec douleur,  
 63 ajoute l'abbé P, que cette religion sainte, que  
 64 chacun se pique encore d'invoquer dans sa  
 65 cause, n'obtient souvent que des respects  
 66 extérieurs, & qu'elle sert moins à diriger la  
 67 conduite de ceux qui font la loi, ou de  
 68 ceux qui la reçoivent, qu'à colorer les  
 69 injustices des uns & la corruption des au-  
 70 tres. Le remède à cet abus est entre les  
 71 mains du Souverain. Il ne suffit pas qu'il  
 72 donne lui-même l'exemple d'une religion  
 73 sincère & pratique, son intérêt & sa con-  
 74 science lui prescrivent encore, comme le  
 75 premier de ses devoirs, de s'appliquer à  
 76 faire de ses sujets un peuple religieux; &  
 77 plus ses soins auront été efficaces pour les  
 78 rapprocher de la perfection du christia-  
 79 nisme, plus il aura avancé le grand ou-  
 80 vrage de leur bonheur. „

“ Par une conséquence naturelle de ces  
 59 principes, Stanislas déclare ennemis de l'E-  
 60 tat ceux qui le sont de la religion. Il  
 61 exhorte sur-tout les Princes chrétiens à  
 62 étouffer ce cri séditieux qui s'élève aujour-  
 63 d'hui de toutes parts, & qui ne tendroit  
 64 à rien moins qu'à introduire au sein de  
 65 leurs Etats, avec les plus monstrueuses  
 66 erreurs de la superstition, tous les excès  
 67 du fanatisme, toutes ces semences d'inimi-  
 68 tiés & de querelles particulières qui, dans  
 69 un tems de fermentation, produisent comme

nécessairement les factions, les guerres ci-  
viles, & quelquefois les plus tragiques ré-  
volutions. Mais un trait bien frappant de  
sa prévoiance, c'est que, d'après l'histoire  
de nos voisins & celle de notre France,  
il annonça, trente ans avant l'événement,  
ce dont nous venons d'être témoins : qu'un  
jour viendrait où l'hérésie, fille du liber-  
tinage & de l'impiété, appelleroit les Puif-  
sances voisines, & se ligueroit avec elles  
pour opérer la ruine de la Pologne. „

“ Après avoir établi la religion pour base  
de toute sage administration, il examine  
en quoi consiste cet art si vanté que nous  
appelons *politique*; & d'après les notions  
que nous en avons, il conclut que, dans  
le gouvernement des Etats comme dans le  
commerce ordinaire de la vie, la meilleure  
politique c'est de n'en avoir aucune; c'est  
de ne former des projets que suivant les  
règles de la plus exacte justice, & de n'em-  
ploier, pour leur réussite, que les moyens  
que la raison prescrit & que la conscience  
autorise. Il condamne ces prétendus poli-  
tiques, attentifs à ne jamais dire ce qu'ils  
pensent, ni paroître ce qu'ils font; qui ne  
vont à leurs fins que par des voies obli-  
ques, craignant de s'égarer s'ils marchaient  
à découvert. Rien, dit-il, n'est plus pro-  
pre à faire échouer la finesse & l'artifice  
que la candeur & la simplicité. La finesse  
avilit la politique, comme l'hypocrisie dé-  
grade la dévotion; & toute la dissimulation  
d'un Roi ne doit aller que jusqu'à si-  
lence.

Catéch.  
phil. p. 416.  
Edit. de Pa-  
ris 1777.

„ *lençe.* Aussi plaint-il ces Princes qui s'ima-  
 „ ginent devoir apprendre à diffimuler pour  
 „ favoir regner avec plus de gloire, & qui,  
 „ confondant les vertus avec les vices qui  
 „ les avoifinent, donnent le nom de pru-  
 „ dence à la ruse, de réserve à la fourberie,  
 „ d'adresse à la fausseté, d'habileté à l'arti-  
 „ fice. „

Parmi des particularités curieuses de l'his-  
 toire de ce grand Prince on peut compter  
 son horoscope, non pas qu'il mérite aucune  
 croiance, mais à raison du ton extraordinairement naïf & assez analogue au génie polo-  
 nois, dont il est raconté. “ Un Italien verté  
 „ dans la chiromancie, si l'on en croit un  
 „ historien, dit à Raphaël Leckzinski, après  
 „ avoir examiné les mains de son fils : *Bis*  
 „ *folium ascendet, & vitam mœrore mixtam*  
 „ *aget* ; à quoi Raphaël aiant répondu :  
 „ *Quod Deus avertat*, le diseur de bonne  
 „ aventure poursuivit : *Sed tandem diadema*  
 „ *regium bello affecutus summâ animi tran-*  
 „ *quillitate discedet* ; & le palatin ajouta :  
 „ *Fiat voluntas Domini.* „ (a)

L'histoire

---

(a) L'auteur n'a garde de souscrire à la préexistence de cet horoscope. Il est d'autant plus suspect qu'il n'y a aucune apparence que le sage & religieux pere de Stanislas ait laissé examiner par ces faquins les mains de son fils. De plus, dans ce pais-là les diseurs de bonne aventure ne demandent pas à voir les mains pour annoncer l'avenir. Plus d'une fois ils m'ont poursuivi en prophétisant, quelque protestation que je fisse. 15 Août 1777, p. 614.

L'histoire générale de la Pologne tenant par plus d'un endroit à l'histoire particulière de Stanislas, on trouve ici divers événemens, divers portraits qui peuvent jeter du jour sur les annales de la nation, sur les actions & les caractères de ses chefs. L'auteur est toujours juste & impartial dans les jugemens qu'il en porte. En voici un exemple. “ Miécislas mourut couvert de gloire & fut pleuré de ses sujets, quoique son gouvernement eût été fort austère. Jamais Prince ne fit des loix si sévères contre les scandales. Tout Polonois, par exemple, qui étoit convaincu d'avoir mangé de la viande pendant le carême, étoit condamné à avoir les dents arrachées. Que des gens dans notre France, dira quelqu'un, n'auroient plus de dents à Pâques, si l'infraction des loix du carême s'y punissoit suivant le code de Miécislas ! ”

Une anecdote assez piquante, qui jette un grand jour sur l'*Histoire de Charles XII*, par Voltaire, se trouve dans une espèce de préface que M<sup>r</sup>. l'abbé Proyard a mise à la tête du premier volume. Il y rapporte une lettre qui lui a été adressée par un homme respectable & dont la véracité est hors de tout soupçon. Cette lettre est conçue en ces termes.

“ J'ai vu Mr. Alliot (a) . . . Il m'a fait part

---

(a) Mr. Alliot étoit, à Lunéville, conseiller aulique & commissaire général du palais du Roi

d'une anecdote des plus curieuses relative à Mr. de Voltaire, & qui ne doit pas être indifférente pour l'historien du Roi de Pologne. Elle vous apprendra, Monsieur, jusqu'à quel point vous devez compter sur l'exacritude du seigneur de Ferney, malgré tout son charlatanisme, malgré les quatre-vingt-dix mortelles pages de précautions oratoires qu'il a étalées à la tête de son

Roi de Pologne. Il avoit toute la confiance de ce Prince. On trouve dans cette histoire un autre trait relatif à Voltaire & à Mr. Alliot. Le premier étoit à la cour de Lunéville, où l'on reconnut bientôt qu'il "ré-  
 ,, pandoit le poison de ses dangereuses maxi-  
 ,, mes. Ce ne fut pas, ajoute-on, une petite  
 ,, affaire, que d'obliger Voltaire à sortir du  
 ,, château de Lunéville. En vain le Roi lui  
 ,, marqua-t-il toute la froideur qui annonce  
 ,, une disgrâce: le philosophe feignit de ne  
 ,, point entendre ce langage. Le Prince de-  
 ,, manda à l'intendant de son palais s'il ne  
 ,, pourroit pas lui suggérer quelque expédient  
 ,, qui le débarrassât d'un hôte si tenace? Sire,  
 ,, répondit l'officier, *hoc genis dæmoniorum*  
 ,, *non ejicitur nisi in oratione & jejunió*: ce  
 ,, qui signifioit, dans son sens, que pour se  
 ,, débarrasser de pareilles pestes, il falloit en-  
 ,, core, après qu'on les avoit priées de se  
 ,, retirer, les faire jeûner. Le Roi chargea  
 ,, celui qui lui donnoit ce conseil, de l'exé-  
 ,, cuter lui-même. Les ordres furent en effet  
 ,, donnés avec tant de précision, que Voltaire,  
 ,, ne trouvant plus un morceau de pain dans  
 ,, le château, prit le parti d'écrire ce billet  
 ,, à celui seul qui eût pu pourvoir à ses be-  
 ,, soins. *Quand Virgile étoit à la cour d'Au-*  
 ,, *guste, Alliotus se faisoit un plaisir de ne le*  
 ,, *laisser manquer de rien.* Mais le nouveau  
 ,, Mécènes s'étant montré insensible à la pe-  
 ,, tite flatterie du moderne Virgile, celui-ci se  
 ,, vit forcé d'abandonner enfin la cour d'Au-  
 ,, guste. ,,

histoire de Charles XII, pour se faire croire le plus véridique, comme le plus judicieux de tous les écrivains. Voici le fait.

Mr. de Voltaire, après l'impression de son histoire du Roi de Suede, s'empessa d'en aller faire hommage au Roi de Pologne. Il se promettoit des complimens flatteurs, il ne reçut que des reproches humilians. Le Roi lui demanda de quel front il osoit présenter à un témoin, & à un acteur un livre qui outrageoit la vérité en mille manieres? L'historien supplia, conjura; & le Roi voulut bien lui pardonner, à condition qu'il réviseroit, dans une seconde édition, les faussetés de la premiere. Mr. de Voltaire trouva même à la cour de Lorraine un protecteur généreux qui, ayant représenté au Roi que le jugement qu'il avoit porté de l'histoire de Charles XII nuiroit au pauvre auteur, obtint de Sa Majesté Polonoise un témoignage en faveur de la nouvelle édition de Geneve, qui seroit corrigée. « Le vif intérêt que nous prenons à la gloire de Mr. de Voltaire, ait » Mr. le comte de Tressan, nous a pressé de » demander au Roi de Pologne la permission » d'envoyer à Mr. de Voltaire un certificat &c ». Le Roi consentit à l'envoi de ce certificat, « avec priere à Mr. de Voltaire, ajoute Mr. » le comte de Tressan (c'est-à-dire avec permission) d'en faire usage toutes les fois qu'il » le jugeroit à propos ». D'après cette dernière clause du certificat, vous n'imaginerez pas, Monsieur, le raisonnement que fit Mr. de Voltaire; le voici. « Le Roi m'autorise à faire » usage du certificat toutes les fois que je le » jugerai à propos; eh bien, je juge à propos » de le mettre à la tête de l'Histoire du Czar » Pierre, que, par un tour d'adresse, j'appellerai le Supplément de l'Histoire de Charles XII. Le Roi sera tôt ou tard informé de ma supercherie; mais, en attendant, mon édition sera glissée dans le public, à la faveur de son certificat: le tour sera beau; & le vif intérêt que Mr. le comte de Tressan prend à ma gloire, pourroit bien encore me faire

„ trouver grace une seconde fois auprès de Sa  
 „ Majesté. „

En effet l'Histoire du Czar de Russie paroit.  
 Le Roi de Pologne veut la lire ; mais quel est  
 son étonnement , lorsqu'à la premiere page d'un  
 livre dont il n'a ouï parler que depuis qu'il  
 est public , il apperçoit le certificat qu'il a autre-  
 fois accordé pour un autre ouvrage ? Dans le  
 premier mouvement de son indignation , ce Prin-  
 ce minute lui-même , sur une petite feuille vo-  
 lante , que Mr. Alliot vous remettra , une let-  
 tre qui , suivant son intention , devoit être adres-  
 sée à l'auteur de l'Année littéraire , & publiée  
 sous le nom d'un officier de la cour de Lorraine.  
 Cette lettre écrite de la main du Roi de Polo-  
 gne , & rendue publique en France sous le nom  
 d'un des officiers de Sa Majesté , est conçue en  
 ces termes. « Vous jugez , Monsieur , combien  
 „ le Roi a été surpris & révolté de l'usage  
 „ du certificat de Mr. Tressan , que Mr. de  
 „ Voltaire a mis à la tête de son histoire de  
 „ Russie. Sa Majesté souhaiteroit que le public  
 „ fût instruit de ce qui a donné occasion à  
 „ ce certificat : en voici l'éclaircissement. Mr.  
 „ de Voltaire a fait l'histoire de Charles XII  
 „ pleine de faussetés , & très-injurieuse à la  
 „ mémoire de ce grand Prince. Le Roi , en  
 „ aiant été indigné , fit des réprimandes très-  
 „ séveres à Mr. de Voltaire , alors présent à  
 „ sa cour , & qui parut sentir l'énormité de sa  
 „ faute. Il donna au public une seconde édi-  
 „ tion : le Roi en a marqué de la satisfaction ;  
 „ & c'est ce qui a donné occasion au certifi-  
 „ cat conforme aux sentimens du Roi par  
 „ rapport à la seconde édition de l'histoire  
 „ de Charles XII. Mais à quel propos Mr. de  
 „ Voltaire a-t-il rendu ce certificat relatif à  
 „ son histoire de Russie ? . . . Je voudrois  
 „ Monsieur , que le public sentît toute la bas-  
 „ sesse & l'absurdité de ce procédé d'après la  
 „ connoissance que je vous en donne par or-  
 „ dre du Roi. „

On comprend sans peine qu'un écrivain  
 qui dans une histoire déjà très-antiphilosophi-  
 que

que par son objet, rassemble de pareilles anecdotes, n'aura pas le suffrage de nos-beaux esprits. Le *Mercure de France* & bien d'autres journaux contiennent des reproches ameres touchant les sorties que l'auteur a faites dans l'occasion contre les marottes du jour. Mais ces censeurs ne peuvent que prévenir en faveur de l'ouvrage; l'invincible argument subsiste: *tout le monde le loue, donc il ne vaut rien* \*.

\* 15 Fév.  
1785. p.251.



*Amusemens physiques, & différentes expériences divertissantes, composées & exécutées tant à Paris que dans les diverses cours de l'Europe. Par le sieur Joseph Pinetti, Romain, chevalier de l'Ordre de St. Philippe; professeur de mathématique & de physique. A Liege, chez F. J. Defoer. 1784. broch. in-12 de 76 p. Prix 15 sols.*

**R**ien de plus simple & en même tems de plus ingénieux que les *tours* de M<sup>r</sup>. *Pinetti*, qui, en faisant l'admiration des Parisiens; ont en même tems fait naître des efforts plus ou moins heureux pour les expliquer. On ne peut douter que l'explication la plus vraie ne soit celle que l'auteur nous en donne lui-même, dans ce petit ouvrage; écrit d'une maniere précise & intéressante. S'il garde encore le secret sur quelques-unes de ses expériences, c'est qu'en les dévoilant dans le moment actuel, il nuirait à sa fortune;

tune, en dissipant un mystère qui dans ce genre d'opérations fait le mérite de la chose.

Un spectateur enthousiaste des jeux merveilleux de M<sup>r</sup>. Pinetti, aiant écrit que dans *les tems d'ignorance il eût été brûlé comme forcier & magicien* ; il me vient en pensée d'examiner ce propos qu'on tient si souvent sans savoir ce que c'est ni *magie*, ni *sortilege*, ni *tems d'ignorance*, ni quelle étoit la procédure de ces *tems d'ignorance*. Dans quel tems a-t-on légalement condamné chez des Chrétiens un homme sans l'avoir entendu ? Et quel homme auroit-on entendu dire : *C'est ainsi, c'est par ce moïen que j'exécute cette merveille ; tenez, voyez ; faites-la vous-même &c*, sans le renvoyer absous ? Ce n'est pas sur de prétendus secrets que les forciers & forcieres ont été condamnés, mais sur leur propre aveu, d'avoir renié leur foi & leur Dieu, d'avoir voulu agir par la puissance & les moïens du diable en se donnant à lui. Or une telle démarche, quel qu'en soit l'effet, prouve un homme détestable, un dangereux & redoutable citoyen ; car de quoi n'est pas capable celui qui pour l'intérêt du moment, se dévoue de la manière la plus délibérée & la plus sacrilège à des tourmens éternels ? . . . N'allons pas taxer nos bons & religieux ancêtres d'une iniquité dont ils ne furent pas capables, leur imputer des forfaits que leur législation, & leur cœur ne comportoient pas. C'est notre siècle qui est celui de l'injustice & de la plus insultante prévention. C'est de nos jours qu'on a vu des exécutions & des destructions

dont les annales chrétiennes n'offrent pas d'exemple. Que dira la postérité en lisant les annales du Portugal, du Dannemarck, & de tant d'autres pays au dix-huitième siècle?... Il n'y a rien qui rende les âmes cruelles comme l'irréligion, suivant l'expression de Dieu même \*, qui viole avec plus de facilité & de morgue toutes les règles de la justice comme tous les égards dus à l'humanité & à l'innocence.

\* *Viscera autem impiorum crudelia.* Prov. 12.



*Selecta veterum & recentiorum poetarum carmina. In gratiam litteratæ juventutis. Basle, chez Thurneysen. 1783. Vol. in-12 de 106 pages.*

**C**E recueil contient des élégies & des épigrammes, propres par leurs sujets, par leur pure & coulante latinité à être mises entre les mains des jeunes gens. On auroit souhaité une plus grande variété dans les genres de vers, car ce sont tous distiques. Mais l'éditeur (l'abbé Weissenbach) y a suppléé par plusieurs autres recueils, dont en voici quelques-uns.

*CARMINA latina illustrissimi Spiritus Flechierii, Episcopi Nemaufensis, nunc primum seorsim edita, & ad fidem primorum exemplarium castigata. In usum scholarum. Recensuit & præfatus est Jos. Ant. Weissenbach. Basle, chez Thurneysen. 1782. Vol. de 100 pag.* Ls

Le P. la Rue & Dom Ceillier ont fait l'éloge des vers de M<sup>r</sup>. Flechier que bien des personnes, justes & admiratrices de ses Sermons, ne s'imaginent pas avoir été un bon poète latin. Ces vers imprimés dans les *Oeuvres mêlées de Mr. F.* Lyon 1712, auroient été plus connus & plus utiles à la jeunesse si on les avoit plutôt rassemblés en un petit volume détaché & bien portatif, comme vient de le faire l'abbé Weissenbach.

CARMINA latina Hortensii Mauri, abbatii, nunc primum seorsim emissâ. In usum scholarum. Collegit, recensuit, ordine temporum digessit, præfatione, notisque adjectis illustravit Jos. Ant. Weissenbach. *Basle, chez Thurneysen.* 1782. Vol. in-12 de 64. pag.

HORTENSIIUS Maurus né à Verone, s'attacha de bonne heure à la poésie latine, & plût à Ferdinand de Furstenberg, évêque de Paderborn, qui cultivoit lui-même les lettres avec goût & conserva à Maurus son amitié jusqu'à sa mort. Le poète se retira alors à Hannover, où il jouit de la considération de tous les citoyens distingués, quoiqu'il fût bon Catholique & même engagé dans les Ordres. Il mourut dans cette ville à l'âge de 92 ans, le 14 Septembre 1724, & fut enterré dans l'église des Catholiques où l'on voit son épitaphe. Le célèbre jurisconsulte Christian Bœhmer, s'étoit engagé à donner une édition de ses poésies, que Maurus avoit à la fin de sa vie copiées de sa main; mais il fut prévenu par la mort; quelques-unes ont paru

dans la collection des poètes allemands par Rœnickius, où l'abbé Weiffenbach les a recueillies. Voici le jugement qu'il en porte : *Stylus Hortensii purus est, tener, splendidus, plenus acuminis, atque munditiarum. Sed quod ego præ ceteris mirari soleo, argumenta sunt, sterilia illa certè, & ex officiis nata; ubi ne illi quidem, qui ingenio valent, experiri velint, quantum canendo possint. Ferè enim Genethiaca habet, Propemtica, & generis ejus alia, quæ non voluntas, verùm casus obtulisset. Et tamen vel in istis tam nativus lepor, tam mira ubertas, uti extemporaneâ facultate, sinè studio vel labore ex ipsis rebus putes profluxisse. Contrà gravitas, nitor, ingenium, subitaque conversio figurarum ejuscemodi, ut videri possit in singulis tergendis ac elimandis animum posuisse.*

ROBERTHI LOWTH, olim poëtices in academia Oxoniensi prælectoris, nunc Episcopi Londinensis, carmina latina. In usum scholarum. *Baste, chez Thurneyfen. 1783. 1 vol. de 45 pag. M<sup>r</sup>.* Lowth s'est extraordinairement distingué par son application à saisir le génie & les règles de la poésie hébraïque. Ses *Prælectiones de sacrâ poësi Hebræorum* ont été 4 fois imprimées à Oxfort, & deux fois à Göttingue (dans ce dern. endroit avec des notes de M<sup>r</sup>. Michaëlis). Les paraphrases latines, remplies du feu de la poésie, qu'il a publiées de plusieurs Cantiques, Pseaumes, passages prophétiques des Livres saints, prouvent peut-être mieux que ses dissertations,

qu'il en a faisi le véritable esprit. Nous citons pour exemple le commencement du Pseaume 101.

Immensi chorus ætheris,  
 Orbes stelliferi, lucida sidera,  
 Laudes concelebrant Dei,  
 Auctorisque canunt artificem manum.  
 Dulces excipiunt modos  
 Noctem ritè dies, noxque diem premens:  
 Alternoque volubiles  
 Cententu variant perpetuum melos.  
 Et quamquàm levibus rotis  
 Labuntur taciti per liquidum æthera,  
 Terrarum tamen ultimos  
 Tractus, alta poli mœnia personat  
 Æterni sacra vox chori,  
 Concordi memorans eloquio Deum. (a)

Le Pseaume *Ecce quàm bonum*, aussi court que plein de sentimens d'amitié, d'une bonne & cordiale société, où la religion & la candeur préside, est encore rendu avec beaucoup d'élégance, de fidélité & d'énergie dans l'ode suivante.

O dulce, jucundumque tribulium  
 Cœtu in frequenti mutua charitas!  
 O corda qui fraterna nodo  
 Jungit amor metuente solvi!  
 Non aura nardi suavior occupat  
 Sensus, quæ Aronis vertice de sacro  
 Per ora, per barbam, per ipsas  
 Lentè fluens it odora vestes.

NON

(a) *Cœli enarrant gloriam Dei, & opera manuum ejus annuntiat firmamentum.*

*Dies diei eructat verbum, & nox nocti indicat scientiam.*

*Non sunt loquelæ, neque sermones, quorum non audiantur voces eorum.*

*In omnem terram exivit sonus eorum, & in fines orbis terræ verba eorum.* Y 2

Non rore largo lætior irrigat  
 Hermona florentem æthereus liquor :  
 Sanctæque fœcundat Sionis  
 Uberibus juga cella guttis.  
 Præfens benigno numine quas fovet  
 Jehova sedes, alma ibi faustitas  
 Testatur, æternumque magni  
 Certa falus Domini favorem. (a)

On croira quelques fois voir un peu de négligence, un ton languissant & profaïque ; mais si on compare la traduction, ou plutôt cette espece de paraphrase au texte, on sera surpris de l'adresse, & de l'estimable scrupule qui ont conservé les expressions même de l'original. On en jugera par ces deux strophes de l'Ode prophétique tirée du chap. 14 d'Isaïe.

Dixit sacramentum inviolabile  
 Jehova : sic fiat consilium : hic tenor  
 Fatigue non mutandus ordo,  
 Terminus hic stabilis manebit.  
 Frangam superbas montibus in meis  
 Vires tyrannorum : eripiam truci  
 Jugo laborantes, meorumque  
 Ex humeris onus amovebo. (b)

(a) *Ecce quàm bonum, & quàm jucundum habitare fratres in unum.*

*Sicut unguentum in capite, quod descendit in barbam, barbam Aaron.*

*Quod descendit in oram vestimenti ejus.*

*Sicut ros Hermon, qui descendit in montem Sion.*

*Quoniam illic mandavit Dominus benedictionem, & vitam usque in sæculum.*

(b) *Juravit Dominus exercituum, dicens : si non, ut putavi, ita erit : & quomodo mente tractavi, sic eveniet.*

*Ut conteram Assyrium in terrâ meâ, & in montibus meis conculcem eum : & auferetur ab eis jugum ejus, & onus illius ab humero eorum tollentur.*

CARMINUM libri tres conscripti a Cl. Paulo Mako de Kerek-Gede, ex Societate Jesu, professore Matheseos mechanicæ, & hydrotechnicæ in academiâ regiâ Theresianâ Vindobonæ. Adjecta est Ode, quæ non habetur in editione Tyrnaviensi. In usum scholarum. *Basle.* 1783. 1 vol. in-12 de 96 pag.

Il est sans doute très-rare que des hommes longtems occupés de spéculations mathématiques & de seches combinaisons, aient conservé le goût & le feu de la poésie, que leur imagination n'ait pas perdu ses richesses dans le désert aride des lignes & des points \*. Mais la chose pour être peu commune, n'est pas sans exemple; on en a vu dans le P. Boscovich & quelques autres hommes privilégiés; & n'y en eût-il point d'autre que le P. Mako, il suffiroit pour prouver qu'il ne faut pas trop aisément généraliser les choses. Ce Jésuite, autrefois professeur dans l'académie thérésienne, aujourd'hui chanoine de Vaczen \* en Hongrie, nous a donné *un cours de physique newtonienne* très-estimé en Allemagne; & ses poésies jouiront peut-être d'un suffrage plus général encore & plus durable.

\* *Obs.*  
*Phil.* p. 85.

☞ *Tous ces recueils de poésies se trouvent chez l'imprimeur du Journal. L'édition en est très-belle, digne des Elzevir & des Barbou.*

\* Vaczen  
ou Waitzen, entre Bude & Graan sur la rive gauche du Danube.





*Sermons de Mr. Hugh Blair, docteur en théologie, ministre de l'église cathédrale, & professeur des belles-lettres dans l'université d'Edimbourg; traduits de l'Anglois, sur la onzième édition, par M. B. S. Prof-sard, correspondant de la société royale des sciences de Montpellier &c. A Liege, chez Lemarié & Desoer.*

Ces *Sermons* sont plus raisonnables sans doute que la plupart de ceux qui se font dans les communions hétérodoxes; l'auteur par un effort bien rare chez des sectaires, ne s'arrête pas aux calomnies & aux invectives contre l'Eglise catholique; il développe la morale d'une manière assez exacte & raisonnable, mais son élocution est froide & ne donnera jamais au cœur des mouvemens bien vifs. (a)

Si

---

(a) Il est naturel que chez des hommes qui connoissent l'inconséquence & la mobilité de leur croiance, qui reçoivent une partie des dogmes chrétiens sans trop savoir pourquoi ils rejettent l'autre, on ne trouve point cette onction & cette chaleur, ce langage de vie & de feu qu'inspire une conviction intime, profondément réfléchie, vivement sentie, en tout parfaitement d'accord avec elle-même, ayant pour elle la sanction indivisible des vérités chrétiennes & la garantie de Dieu même.

Si dans quelque genre de bons ouvrages nous sommes bien réellement riches, c'est dans les *Sermons*, c'est dans des discours de religion & de morale qui depuis deux siècles sur-tout ont paru parmi nous en si grand nombre, & dans un degré de perfection si supérieur à l'éloquence angloise, particulièrement en matière chrétienne (a), qu'il est difficile de concevoir les causes de l'enthousiasme que produit la traduction *des Sermons de Mr. Blair*. Mais en approfondissant la chose, ne croira-t-on pas que l'anglomanie qui peint de couleurs ravissantes tout ce qui est l'ouvrage de ces insulaires, est un des premiers mobiles de cette admiration momentanée. Ajoutons, qu'en substituant les moralistes hétérodoxes aux catholiques, on affoiblit de plus en plus l'attachement des fideles à la foi antique; & qu'on parvient à leur persuader que les sectes ne doivent pas leur être si odieuse, puisque les sectaires écrivent tant de choses raisonnables. Tel est (j'en crois être bien sûr) le but de ces sortes de traductions &

---

(a) De tous les prédicateurs de l'isle aucun ne peut être mis en parallèle avec le plus médiocre du siècle de Louis XIV. Des Anglo-manes ont voulu mettre Tillotson \* à côté de Bourdaloue, comme les poètes de ruelle ont mis Bavius à côté de Virgile. Quelle que soit l'éloquence de Mr. Blair, sa manière de voir & d'écrire est plus sage que celle de ce bruyant archevêque de Cantorberi, dont l'ame ne s'échauffoit que lorsqu'il avoit quelque injure à dire à l'Eglise catholique.

\* Voïez son art. dans le *Dict. hist.*

des éloges que l'esprit de parti fait leur préparer. Faut-il être surpris si le peuple des lecteurs y est pris? Les meilleurs esprits ne s'en défient pas.



*A Mr. de L. professeur en poésie & chanoine de St. Germain au jour de sa possession.* Par Mr. le M. A Mons, chez Boscuet 1784.

CE petit poëme gratulatoire m'étant tombé entre les mains, j'ai cru devoir le distinguer de la foule de ces fortes d'ouvrages dont il m'est impossible de rendre compte quand même ils seroient excellens \*. C'est le fruit d'un sentiment précieux, devenu si rare que bientôt il n'en existera plus de vestige, de l'attachement tendre & durable d'un élève docile & reconnoissant envers son ancien maître; ce que l'épigraphe exprime de la manière la plus heureuse:

Virg.  
clog. 8.

*A te principium, tibi desinet.*

La muse du jeune poëte, si elle est cultivée

---

\* Par cette considération je prie instamment mes lecteurs de ne pas me les adresser légèrement, & de ne se décider à le faire que par des circonstances extraordinairement déterminantes. En tout cas, ils trouveront bon que par un silence prudent j'évite des conséquences incompatibles avec la nature de la tâche que je remplis.

tivée avec un soin assidu , & dirigée par une critique sévère , plus nécessaire que jamais , promet des succès brillans. Les négligences même qu'un lecteur exact y apperçoit , décelent le langage du génie. J'en citerai quelques vers.

Va , le temple t'attend. Le Souverain des Rois  
Réserve pour lui seul les accords de ta voix.  
Placé près de l'Autel , au milieu d'un chœur  
d'Ange<sup>s</sup> ,

Aux chants des Immortels tu joindras tes louan<sup>ges</sup>.

Chante du Tout-Puissant l'auguste Majesté ,  
Son pouvoir effrayant dans son immensité ;  
Chante de ses décrets la sagesse suprême ,  
Et l'amour qui nous fit un festin de Dieu même.

Ah ! qu'il est bon ce Dieu si rempli de dou<sup>ceur</sup> !

Mais quel est quelquefois le feu de sa fureur !  
De ses yeux enflammés partent deux traits de  
foudre :

Où blasphème l'impie , il reste un peu de pou<sup>dre</sup>.

Que ton chant donc toujours rempli de sa bonté  
L'annonce encor terrible en sa sévérité.

Soit que du haut des cieux sa foudre épou<sup>vantable</sup>

Ecrase en un instant la tête du coupable ;  
Soit qu'il frappe à la fin , tardif en son cour<sup>roux</sup> ,

Le pécheur qui s'avance au devant de ses  
coups.

Toutefois , si tu peux , désarme sa colere ;  
D'un vengeur irrité , que ta voix fasse un pere.

Hélas ! des jours de sang vont effraier nos  
yeux.

Redouble , il en est tems , ton encens & tes  
vœux.

La foudre est allumée , & s'apprête à descendre.  
Prêtres , versez des pleurs , couvrez vos fronts  
de cendre :

Pouffez sur nos Autels des cris attendrissans ;

Peut-être nous touchons aux plus affreux moments.

La torche de la guerre errante en ces provinces, &c &c.



*Extrait d'une lettre de Mr. de Solmon, ancien officier au régiment de Bouillon, contenant des vues utiles aux agriculteurs des Ardennes \**

**L**E Ciel, en nous faisant naître sur un sol aride, nous donna du courage & l'amour du travail pour le fertiliser. L'Ardenne, que nous habitons, est si resserrée dans ses moïens de culture, qu'il faut saisir avec empressement ceux dont elle est susceptible.

Les provinces d'Angleterre & de Normandie, privées des douceurs de la vigne, en font en quelque sorte dédommagées par la production de leurs cidres. La Basse-Normandie ne vaut guere mieux que notre Ardenne; cependant cette province a le meilleur de tous les cidres. L'Ardenne ne produit que la moitié du grain nécessaire à la consommation de ses habitans; & encore sont ils obligés d'en sacrifier une certaine quantité pour se procurer de la biere. Le cidre leur seroit donc d'un grand secours, s'il pouvoit devenir un jour en partie la boisson du peuple en formant

---

\* J'abandonne cette lettre aux réflexions des agronomes. Je l'ai trouvée en général raisonnable & exempte du ton empirique qui caractérise les écrits des économistes & autres novateurs. Je souhaite seulement qu'on la rapproche des observations faites dans le Journal du 1 Février 1785, p. 178, & du 15 Octobre 1780, p. 250, & qu'on règle le résultat sur l'ensemble des considérations qui doivent décider le sage dans cette matière comme dans toute autre.

nant une nouvelle branche de commerce. Il y a 12 ans que ces réflexions me firent naître l'idée de faire un essai de culture de pommiers à cidre. Les forêts fournissant abondamment des pommiers sauvageons, j'en fis arracher de gros ; j'en plantai dans des clos & de préférence, le long des haies de ce clos, où ils sont abrités contre les attaques & le frottement du gros bétail. J'en plantai dans les haies des nouveaux clos, à 25 pieds de distance, pour y servir de piquets ; j'en formai des allées sur le grand chemin ; le fruit étant amer, les passans ne le volent point ; enfin j'en plantai dans des prés, des coins & des terrains perdus ; mais j'eus toujours soin de les planter dans la bonne terre, & de l'amender avec des boues, du bois pourri, &c. Après cette première opération, je fis venir des greffes de pommiers à cidre du meilleur canton de la Basse-Normandie ; je greffai ces sauvageons, & les gros sur différentes branches à un pied du tronc. Il résulte de mes épreuves que le pommier à cidre se plaît en Ardenne & dans les climats froids. Il n'y est point chancreux, & même il est plus vigoureux que les arbres du pays. Il donne du fruit au bout de 4 ans, manque rarement, & va toujours en augmentant, de sorte que j'ai fait cette année une récolte abondante, qui m'a donné quatre piéces de cidre.

La voie de la persuasion ne réussira jamais à faire adopter la culture du pommier à cidre, qui ne présente qu'une jouissance éloignée, & qui est fort indifférente au peuple. La voie coactive, toujours odieuse par sa nature & même en général par ses effets, seroit peut-être ici nécessaire. On ne parviendroit à généraliser cette culture qu'en ordonnant à tout habitant propriétaire de quelque terrain de former dans un coin de son jardin une pépinière de l'étendue d'une perche, dans laquelle il planteroit 15 sauvageons, soit qu'il les tirât des forêts, ou qu'il les semât de pépins. Il lui seroit fourni des greffes *gratis* pour les greffer. Etant assez forts, il les transplanteroit

roit avec l'attention de les remplacer dans la pépinière, afin qu'il n'y eût jamais de vuide, & d'augmenter ses plantations. S'il n'en avoit pas besoin, il pourroit les vendre. Les seigneurs, les maisons religieuses, les curés, les riches particuliers, seroient priés de faire les choses en grand dès le commencement. Dans les pais fertiles où la biere est en usage, on se procureroit une boisson peut-être plus salubre, en plantant les terrains perdus dans les contours des haies. S'il arrive qu'une année le cidre n'e soit point potable, on a de bon vinaigre. Pour augmenter dans le pais le nombre des sauvageons de l'espece la plus saine, on pourroit semer dans les nouvelles forêts, ainsi que dans les vuides des anciennes, les mares des fruits pressurés.

Je vais proposer une autre culture plus utile que la précédente dans un pais qui ne peut avoir qu'un quart de ses terres en bonne culture, par la difficulté de faire & de transporter des engrais. Les trois autres quarts sont couverts de genêts & de bruières. Le seul parti qu'on pourroit en tirer sans gêner ni l'agriculture, ni les pâturages, seroit de semer en bois un dixieme de ces communes. Le bouleau se plaît en Ardenne; il est d'une culture facile & peu coûteuse; sa graine se recueille vers le 15 de Septembre. Il en faut un quartel par arpent & deux quartels par gland: le chêne est toujours le fond d'un bon taillis. On peut y joindre d'autres semences de bois tels que le frêne, le charme & le plane. On sème en même tems le tout avec le grain dans une terre préparée & entourée d'un fossé. Quand les sommités des plantes sont assez élevées pour être à l'abri de la dent du bétail, on l'y laisse entrer, afin qu'il brote les branches latérales, & une herbe d'autant plus tendre, qu'elle est moins brûlée par le soleil & la bise. Ce seroit un grand secours pour élever le bétail: on semeroit en bois un autre dixieme; ainsi de suite. Une telle culture ne pourroit que préparer des richesses à la postérité: celle-ci auroit du gland pour

engraiffer un grand nombre de pores à l'instar de la Westphalie; elle auroit assez de bois de chauffage, & même elle pourroit en vendre à l'étranger.

Il y a 20 ans que j'ai fait semer en bois 70 arpens de mauvais terrain de bruière d'après la méthode que je viens d'exposer. Ces divers essais de culture existent sur le ban d'Offaigne, au milieu de l'Ardenne.

De tous les semis de bois, le bouleau est le moins cher & le plus facile. Il se plairait dans les landes maritimes & les pais sablonneux du Brabant & de la Campine, si, de distance en distance, à quelques pieds de profondeur, on pouvoit y fossioier une terre capable de s'amalgamer avec les sables, & y semer du genêt pour abriter le bouleau & le chêne. Il est bon de semer ferré: les jeunes plantes se foutiennent mieux, & celles qui sont inutiles servent de pépinière pour remplir les vuides.



## HEMUS ET RHODOPE.

*Fable.*

**D**U Dieu qui lance le tonnerre  
 Rival audacieux,  
 Hemus se crut jadis déplacé sur la terre  
 Et voulut regner dans les cieus.  
 Rhodope, sa compagne, imitant sa folie,  
 Osa disputer à Junon  
 Le droit de vivre d'ambrosie.  
 Jupiter indigné changea ce couple impie  
 En un double vallon.  
 De nuages épais leur cime est obscurcie,  
 Aux reptiles affreux leur centre offre un abri;  
 Et dans leur bafe la souris  
 Creuse, ronge & se multiplie.  
 Emblème du mortel de lui-même enivré;  
 Sa tête est en proie aux chimeres,  
 De soucis importuns son cœur est dévoré,  
 Et par de foibles adverfaires  
 Qu'il foule aux pieds & ne redoute guerres,  
 Souvent on le voit déchiré.

Par L. D. C. D. S. Q.



*Aux Riches.*

**R**iches, vous me faites pitié :  
 Malheur à qui vous porte envie !  
 Sans amour & sans amitié  
 On traîne une si triste vie !  
 C'est la vôtre : toujours la peur  
 Est suivante de la fortune :  
 Le moindre bruit vous importune ;  
 Le vent vous paroît un voleur.  
 Vingt créanciers à votre porte  
 Déposent contre votre honneur :  
 Un Parasite vous apporte  
 Un estomac au lieu d'un cœur :  
 L'ennui préside à votre table ;  
 De décence il y prend le nom :  
 La chère la plus délectable  
 Est-ce la plus saine ? Non.  
 Puis vos grands laquais par derrière,  
 A droite, à gauche, sous le nez  
 De tous les convives gênés,  
 Tiennent la langue prisonnière. . . . .  
 Argent, maudit argent, hélas !  
 Tu procures tout, hors la joie.  
 Moi, je ne veux que ces repas  
 Où je ris, où je me déploie,  
 Où, pour confidens & témoins,  
 Je n'ai que des amis sincères,  
 Qui, sur le chapitre des soins,  
 Sont plus faciles que sévères.  
 Je joue ; il faut jouer un peu :  
 Mais le jeu pour moi n'est qu'un jeu.  
 Mon spectacle, c'est la nature ;  
 Mon idole, la liberté ;  
 Elle m'ouvre sa source pure,  
 J'y renouvelé ma santé.

Par Mr. GUICHARD.





## Lettre à l'auteur du Journal.

**J'** Ai cru que dans votre Journal de Janvier vous annonceriez ce qu'on a lu il y a une quinzaine de jours dans la gazette françoise de Cologne, savoir qu'on comptoit actuellement 4545 écrivains, ou 4454 (je ne m'en souviens pas assez distinctement), occupés à enrichir la littérature allemande de leurs productions ; & qu'ensuite vous vous seriez permis quelques-unes de ces réflexions qui vous sont si familières en ce genre & qui caractérisent si bien ceux qui en sont l'objet (a). Je disois dernièrement à un homme d'esprit, que si dans ce nombre d'écrivains, il y en avoit une centaine qui eussent le sens commun, que c'étoit beaucoup. Il me répondit que j'étois beaucoup trop libéral. Que de richesses vont paroître en Allemagne, & que voilà de quoi occuper bien sérieusement les sociétés & les têtes lisantes, dont elle abonde aujourd'hui ! Je me suis rappelé à cette occasion quelques vers du satyrique Boileau

---

(a) J'ai dit à peu près tout ce que j'ai pensé & ce que je pense là-dessus, & les choses ne vont pas mieux. Il est pour chaque siècle une mesure de sottises & d'erreurs qu'on se flatteroit en vain d'arrêter ou de diminuer. 15 Fév. 1777, p. 254. — 15 Janv. 1781, p. 106. — 15 Mars 1781, p. 418. — 1 Fév. 1783, p. 128. — 1 Août 1784, p. 499 &c.

qui n'étoit pas l'amî de ces sortes d'écrivains. Je les ai entremêlés de quelques-uns de ma façon. Quoique ceux de Boileau soient aisés à reconnoître, je les soulignerai pourtant ; les voici.

2de. Sa-  
tyre à la  
fin.

Foule d'écrivailleurs dont les fertiles plumes  
Affomment le public d'extravagans volumes,  
Vos ouvrages hélas ! hideux & dégoûtans  
Froncent de toutes parts les règles du bon sens.  
Mais ils trouvent pourtant quoi qu'on en puisse dire,  
Des marchands pour les vendre & des sots pour les lire.

Art poë-  
tique, fin  
du I chant.

N'en soions pas surpris, ainsi qu'en sots auteurs  
Notre siecle est fertile en sots admirateurs.  
Vous vous applaudissez de la folle abondance  
Qui remplit vos écrits sans goût & sans décence.

Satyre 2e  
à la fin.

Un sot en écrivant fait tout avec plaisir ;  
Jamais il ne connoit l'embarras de choisir,  
Et toujours amoureux de ce qu'il vient d'écrire ;  
Ravi d'étonnement en soi même il s'admire.  
Foule d'écrivailleurs, voilà votre portrait ;  
Le sage Despreaux l'a rendu trait pour trait.  
Eh que n'est-il encore ce critique sincère !  
Que sa muse aujourd'hui seroit bien nécessaire  
Pour peindre tant de fous parés du nom d'au-  
teurs  
Qu'en foule on voit suivis d'imbécilles lecteurs !



Le Mortier est le mot de la dernière  
Enigme.

DE mes sœurs je suis la dernière,  
Nous sommes deux fois douze, un homme est notre père.

J'avoue ici de bonne foi,  
Que de rira à chacun je fais naître l'envie ;  
Car un nain, un pigmée a taille mal polie,  
De le railler, si on a la manie,  
On dit qu'il est fait comme moi.

NOUVELLES



## NOUVELLES POLITIQUES.

### TURQUIE.

**C**ONSTANTINOPLE (le 13 Janvier.) Peu s'en est fallu qu'il n'ait éclaté ces jours-ci une émeute très-dangereuse parmi les Janissaires. L'on avoit fait courir parmi cette soldatesque le bruit, que leur solde alloit être diminuée. C'étoit le moïen de la mettre dans la plus vive fermentation. En effet, ils commencerent à se rassembler en foule près de la Mosquée d'Orta-Dschami, qui est un endroit connu par les conjurations, qui s'y font souvent formées contre le ministère ou même contre le Grand-Seigneur. Le murmure devint bientôt général ; & les effets auroient pu en être aussi prompts que terribles, si le divan n'avoit envoyé aux Janissaires un billet écrit de la propre main de Sa Hautesse, pour les assurer de la continuation de leur solde ordinaire. Ces assurances calmerent peu-à-peu les esprits ; mais l'agitation ne cessa entièrement, qu'après une rencontre des plus furieuses, qu'il y eut entre les Janissaires & les Galiongis d'Asie.

L'Empereur de Maroc, qui a obtenu du Grand-Seigneur certains privilèges en faveur de ceux de ses sujets qui font le pèlerinage de la Mecque, vient d'envoïer en reconnois-

*I. Part.*

*Z. fincè*

fancé de très-beaux présens à Sa Hauteffe & aux ministres ; on les estime plus d'un million de piastres.

Le comte de Waynowitz , consul de la cour de Russie à Miconi dans l'Archipel , y aiant fait construire une maison pour sa résidence , le capitain-bacha dans sa croisiere s'y est arrêté , & a remarqué avec beaucoup de surprise qu'elle étoit entourée d'une forte muraille , ce qui lui donnoit plutôt l'air d'un château fortifié que d'une maison de consul. A son retour à Constantinople , le capitain-bacha en a fait rapport au ministere , qui a été fort étonné qu'un consul russe se fût permis de faire construire un tel édifice , tandis que les ministres de la Porte eux-mêmes ne l'oseroient pas. On lui a sur le champ envoyé ordre de faire démolir la dite muraille. Le consul a cru alors devoir venir en personne réclamer l'autorité de l'envoïé de sa Souveraine ; celui-ci aiant eu plusieurs conférences à cet égard , n'a encore rien pu obtenir ; on croit que le consul devra se résoudre à abattre les murs , qui donnent de l'ombrage au gouvernement.

## R U S S I E.

PETERSBOURG ( *le 14 Janvier.* ) Il est très-vrai , quoique la chose ait d'abord paru peu vraisemblable , que le Prince David , Czar d'Imirette , a envoyé ici trois députés , qui sont le prélat Catholicos Maksim ; le prince Seretelli , Serdar & maréchal de la

1. Mars 1735.

347

cour d'Imirette ; & le prince Kixinichese, grand-juge du royaume. Ces envoyés, chargés de notifier solennellement à Sa M. l'avènement de leur maître au trône d'Imirette, & de lui déclarer son intention de se soumettre, avec la nation qu'il gouverne, à la volonté souveraine & à la protection de Sa M. Impériale, eurent le 9 de ce mois leur première audience de l'Impératrice. Le premier député, Catholicos Makfim, adressa à Sa M. un discours en langue de Grufinie, dont le prince de Mauranow, conseiller à la chancellerie des affaires étrangères, lut ensuite la traduction. En voici les termes.

*Sérénissime, très-puissante Impératrice & Autocratrice de toutes les Russies, très-gracieuse Souveraine,*

Le Czar d'Imirette, David, reconnoit à son avènement au trône de ce royaume pour son premier devoir de se présenter aux pieds de V. M. I, & de se soumettre avec tous ses sujets à la volonté souveraine & à la puissante protection de Votre Majesté, comme au véritable chef de tous les fils de l'Eglise orientale orthodoxe, & comme à l'Autocratrice & à la protectrice de tous les peuples de Grufinie. Se rappelant le dévouement & la fidélité, dont son prédécesseur, le Czar Salomon, de glorieuse mémoire, étoit animé pour le trône impérial de Russie, & dont ce Prince, en terminant sa vie, l'a laissé héritier, il remplira sincèrement avec nous ces obligations sacrées ; & par les prières que nous adresserons en commun au Ciel, nous le prierons de conserver longtems les précieux jours de V. M. Impériale, de la faire triompher de ses ennemis, & de bénir ses vues avantageuses à la chrétienté.

Z 2 A

A ce discours le vice-chancelier comte d'Osternann fit au nom de Sa M. la réponse suivante.

*Sa M. Impériale se souviendra toujours du dévouement & du zèle, que lui a montré le feu Czar d'Imirette, Salomon: &, là où elle ne doute point, que son sérénissime successeur ne suive dans le gouvernement de ses Etats tous les principes de son prédécesseur, Sa M. Imp. lui promet, à lui & à la nation qu'il gouverne, sa grace & sa protection. Vous aussi, Messieurs, ses envoiés, vous pouvez compter sur la bienveillance impériale.*

Les députés aiant ensuite remis la lettre de leur maître à l'Impératrice, ils furent admis à l'honneur de lui baiser la main; après quoi ils furent conduits successivement à l'audience de Mgr. le Grand-Duc de Russie & à celle du Grand-Prince Alexandre. Le lendemain les trois députés furent traités dans leur logement aux dépens de Sa Majesté; & à cette occasion le conseiller-privé & chambellan de Talyfin fit les honneurs de la table.

On travaille dans nos arsenaux & dans ceux de Cronstadt avec la plus vive ardeur. On a fait venir d'Angleterre & d'Ecosse un grand nombre d'habiles charpentiers pour la construction des vaisseaux. L'Impératrice aura, dit-on, pour le printems prochain, la flotte la plus nombreuse qui ait encore paru dans ses ports. L'on remarque d'un autre côté, que l'échange des couriers entre toutes les cours de l'Europe, se continue toujours & devient même plus fréquent. Tous ces mouvemens font soupçonner qu'il se traite

dans les cabinets des objets de la dernière importance, & il est à craindre que la voie des armes ne soit l'unique moyen de vider tous les points litigieux qui causent cette fermentation générale.

Les dernières lettres de Cherfon annoncent, que les constructions se poursuivent avec la plus grande activité dans les ports de Crimée. On vient de mettre à la mer le vaisseau de 74 canons, la Gloire de Catherine II; six autres du même rang sont sur les chantiers ou prêts à armer; il y a 7 frégates à l'embouchure du Niefter. Ces apprêts ne laissent guère de doute sur l'emploi prochain des nouvelles forces de la Russie. Cependant les Turcs, qui sont les plus intéressés à se procurer des connoissances sur la navigation de la Mer-noire, destinée à être le théâtre de grands événemens, se refusent à l'introduction des pavillons étrangers dans cette mer. M<sup>r</sup>. de St. Priest desiroit mettre fin à sa longue ambassade par cette négociation. On ignore encore si le comte de Choiseul sera plus heureux, & s'il parviendra à terminer une affaire dont les refus même faits jusqu'à ce jour à son prédécesseur, rendent la négociation plus pénible, & le succès plus difficile.

## P O L O G N E.

VARSOVIE (le 4 Février.) On parle d'établir une commission qui doit examiner un événement de la plus grande importance;

mais on en fait encore un mystère. Il paroît qu'il est question de certaines découvertes & d'un attentat tramé contre la vie du prince Czartoriski. D'après les premières informations, quelques personnes ont été arrêtées, & parmi elles se trouve le S<sup>r</sup>. Rix, valet-de-chambre du Roi. Un de ces prisonniers a déjà été relâché ; mais l'on a, dit-on, à la charge d'un autre des soupçons si graves, qu'il n'obtiendra pas si aisément sa liberté. Enfin l'on ajoute que l'affaire est si délicate & de si grande importance, qu'il n'est point permis d'en parler par conjecture, & qu'il faut laisser au tems à la faire connoître du public.

Les lettres des frontières font mention de mouvemens qu'on remarque parmi les troupes russes dans la Russie-Blanche & dans l'Ukraine, ainsi que des mesures qu'on y prend pour l'établissement de magasins à Mohilow & autres places.

Une nouvelle qui prend ici beaucoup de crédit, que personne cependant n'ose garantir, & dont on n'indique pas la source, c'est que moyennant une pension annuelle, le Duc de Courlande auroit assuré à l'Impératrice de Russie, l'héritage de son duché. Il n'y auroit rien d'extraordinaire dans cet arrangement ; mais on ajoute, que le même Duc se trouvant à Berlin, auroit vendu la même assurance à Sa M. le Roi de Prusse, moyennant une somme considérable payée comptant. Suivant ce qui se débite, les deux acheteurs n'ont pas tardé à découvrir la

fraude; reste à favoir auquel des deux le gâteau demeurera (*naturellement à celui qui a païé argent comptant*).

## E S P A G N E.

MADRID (*le 30 Janvier.*) Le comte de Fernand Nugnez, chargé de se rendre à Lisbonne pour y passer, au nom de Sa Majesté, les contrats convenus entre le Roi d'Espagne & la Reine de Portugal, au sujet des deux mariages arrêtés entre les augustes Infans des deux couronnes, est parti le 5 de ce mois, muni des pouvoirs nécessaires. Il emporte une très-grande quantité de bijoux qu'il a ordre de distribuer à la cour de Lisbonne. Il est décidé que les cérémonies, les fêtes & les dépenses en général feront les mêmes pour chacune des deux noces. On avoit d'abord pensé que le Roi & les Infans se rendroient sur les frontieres; que la Reine de Portugal & les Infans s'y trouveroient aussi, & que la double alliance entre les deux familles seroit contractée en présence de Leurs Majestés; ce bruit n'est nullement fondé.

Le Roi a résolu de rétablir les galeres dans sa marine, pour être en état de faire de plus grands efforts contre les Algériens. En conséquence on a communiqué cette résolution à tous les tribunaux de justice du royaume, afin qu'on remette en sa force & vigueur la peine prescrite par les loix & qu'on l'inflige aux coupables, ainsi qu'on le faisoit avant la réforme.

Les derniers avis des Canaries contiennent un fait très-singulier, & sur lequel on n'est pas encore entièrement éclairci. Il arriva dernièrement dans une de ces îles un navire sous pavillon inconnu, qui y débarqua environ 40 personnes tant hommes que femmes, & qui, après ce débarquement, remit sur le champ à la voile, sans communiquer avec qui que ce soit. Les gens mis à terre ressembloient plutôt à des Sauvages qu'à aucune nation connue: on leur parla en différentes langues; mais ils parurent n'en entendre aucune. Le gouverneur leur ayant fait donner à manger, ils se jetterent sur ces alimens en affamés. Enfin cet officier, soit qu'il craignit l'effet d'une pareille visite, vu la foiblesse de sa garnison & la mine que ces nouveaux-venus lui parurent faire d'agir hostilement, soit qu'il soupçonnât qu'ils étoient attaqués de la peste, eut la barbarie de les faire tuer tous à coups de fusil. Le débarquement & la fin cruelle de ces malheureux sont des faits constatés; mais les circonstances se rapportent trop confusément pour ne pas en attendre la confirmation.

*Extrait d'une lettre de la Nouvelle-Orléans,  
du 24 Novembre 1784.*

“ Le gouverneur de cette ville avoit fait publier une ordonnance, en vertu de laquelle il étoit défendu aux vaisseaux de la nouvelle république de l'Amérique-septentrionale de naviguer sur le Mississipi, sans avoir obtenu préalablement la permission de passer le fort de Balize, où leurs cargaisons seroient

1. Mars 1785.

353

examinées, & où seroit fixé le prix, auquel la vente devoit se faire : quelques navires américains ne voulant pas être tenus à cette ordonnance, ont osé descendre le fleuve & passer outre, sans toucher au fort ; sur quoi le commandant les a avertis de rebrouffer chemin ou de satisfaire à l'ordonnance, faute de quoi il seroit tiré sur eux. Un de ces bâtimens ne s'y étant pas conformé, & aiant passé outre, il l'a fait arrêter & mettre en séquestre, en attendant les ordres du gouverneur de la Nouvelle-Orléans, à qui il avoit d'abord donné connoissance du fait. Celui-ci lui a enjoint de détenir le dit bâtiment, jusqu'à ce qu'il eût reçu réponse de Madrid, où il alloit sur le champ envoyer cette nouvelle. Les autres bâtimens américains voiant ce qui venoit d'arriver à leur camarade, ont incontinent tourné la proue, & sont retournés d'où ils étoient venus, pour en faire rapport chez eux. Les Américains en comptant, que les Espagnols les laisseroient librement naviguer sur le Mississipi, avec leurs bâtimens, ont compté sans leur hôte, & l'on prévoit que, s'ils vouloient récidiver, & tenter par force cette navigation, ils pourroient trouver à qui parler, attendu que les Espagnols ne paroissent pas si endurans, ni si indulgens, qu'ils se le font peut-être imaginés. „

## P O R T U G A L.

LISBONNE (le 19 Janvier.) La nuit du 2 de ce mois un navire anglois nommé

L'He&or, venant de Terre-Neuve avec 7 mille quintaux de morue, ne pouvant passer la barre, échoua sur la côte de Caparica, & perdit trois hommes de son équipage, les autres s'étant sauvés avec bien de la peine. Quelques autres navires qu'on a vu disputer contre les flots aux environs de la même barre, s'en font tirés avec beaucoup de dommage.

Nos différens avec la France au sujet de la traite des Nègres sur les côtes d'Afrique, & qui ne paroissent devoir être que de très-peu de conséquence, prennent aujourd'hui un tour plus sérieux; & ce que l'on s'imaginait n'être qu'une explication fort simple, devient une négociation compliquée. Non content de cette petite semence de division que l'on a jettée parmi nous, on nous a encore persuadé de répéter sur les Hollandois, les conquêtes que ceux-ci ont faites sur nous dans l'instant de la révolution qui les plaça au rang des Etats souverains. Il est certain qu'il ne nous reste que peu de chose de tant de possessions que nous avions dans l'Asie: mais depuis qu'il est démontré que ce commerce est onéreux à l'Europe, pourquoi chercher à nous y agrandir, & sacrifier le repos du royaume à une ambition & une cupidité chymériques. Cependant ce dernier avis semble prévaloir: on met sur le chantier de nouveaux vaisseaux, on radoube les anciens; les troupes de la marine se complètent, & au milieu des fêtes que l'hymen prépare, l'on entend gémir de tout côté les forges de Vulcain.

## D A N N E M A R C K.

COPPENHAGUE (le 4 Février.) M<sup>r</sup>. de Dreyer, conseiller de conférence, qui a résidé comme envoyé-extraordinaire du Roi à la cour de Londres, a été revêtu du même caractère près celle de Madrid, & est parti la semaine dernière pour sa destination. — La compagnie des Indes-occidentales s'étant assemblée le 30 du mois dernier pour fixer le bénéfice de ses actions, elle l'a porté pour chacune à 12 rixdalers. — Le conseiller d'état Gaspard Rothe, peu de tems avant de mourir, a affranchi ses païsans de tous les services seigneuriaux. — Le fleur Peckel, apothicaire de cette ville, a fait depuis plusieurs années, dans son jardin, des essais de plantation de rhubarbe, qui ont tous très-bien réussi. Celle qu'il a recueillie est d'aussi bonne qualité que celle que l'on tire de l'étranger.

## I T A L I E.

ROME (le 2 Février.) Le comte d'Yousouf, ministre plénipotentiaire de l'Impératrice de Russie à la cour de Turin, est arrivé ici, pour remercier Sa S, au nom de sa Souveraine, au sujet de la nomination de l'Éminence Archetti au cardinalat. En conséquence de sa mission, ce seigneur s'est rendu publiquement au Vatican, avec un train magnifique, & revêtu d'un habit superbe,

enrichi de boutonnières de brillans. Après avoir rempli sa commission auprès du saint Pere, il alla rendre visite au cardinal.

Pour empêcher les désordres que causoient les asyles que les scélérats & les criminels trouvoient sous les portiques de nos églises, Sa S. vient d'ordonner, qu'à l'avenir il n'y aura plus ni dans notre ville, ni sur autre territoire de telles exemptions pour des lieux semblables. Il seroit à souhaiter que ces sortes d'abus fussent déracinés dans tous les pais, où par cette seule raison que les criminels se mettent fort souvent à l'abri des poursuites de la justice, les meurtres & les assassinats sont très-fréquens.

Le superbe pavé mosaïque, trouvé, l'année dernière, dans les fouilles d'Etricoli, est entièrement rétabli & on se dispose à le placer dans la Rotonde du Musée Clémentin, qu'il ne contribuera pas peu à embellir.

Les dégâts que les dernières inondations ont faits aux ouvrages des Marais Pontins (a), ont paru chagriner le saint Pere, qui avoit conçu l'espérance la plus ferme de rendre

(a) Comme ces marais sont situés le long de la mer, il paroît assez naturel de dériver le nom de *pontins* de *Pontus* (mer); on dit cependant communément qu'il vient de *Pometia*, ville très-ancienne, située à l'endroit qu'on appelle aujourd'hui *Mesa* ou *Mezia*, qui est une pêcherie de la cathédrale de Sezze; on appelloit les environs *Ager Pometinus*; & delà vient, dit-on, le nom de *Palus Pometina*, *Pompina* & *Pontina*.

enfin à la culture & à l'habitation des hommes un vaste terrain dégradé par des eaux croupissantes & insalubres (a). On commence à douter si les travaux déjà tant de fois entrepris à cet effet (b) seront continués; il

(a) Ces marais situés au Sud-est de Rome, à 14 lieues de cette capitale, forment un espace d'environ 8 lieues de long sur 2 de & quelques fois 4 de large. Un grand nombre de rivières & de torrens dont le lit en approchant de la mer n'est pas assez profond & incliné, est la cause de cette inondation.

(b) Depuis Appius Claudius, 510 ans avant J. C. jusqu'à Pie VI inclusivement, on a travaillé à diverses reprises au dessèchement de ces marais. Plus d'une fois l'on a cru avoir complètement réussi, mais le succès n'a jamais eu beaucoup de consistance. La nécessité d'entretenir & de réparer continuellement un grand nombre de digues & de canaux, fait que la moindre négligence ramène les choses à leur premier état. Il paroît cependant que les travaux entrepris par Auguste, ont eu un succès un peu moins éphémère, s'il est vrai qu'Horace en parle dans les vers suivans :

*Regis opus, sterilisque diu palus aptaque remis,  
Vicinas urbes alit & grave sentit aratrum.*

Un des Pontifes qui s'est le plus sincèrement occupé de ce projet, & qui en même tems en a le mieux compris les obstacles, est le sage & pieux Clément XIII. « Lorsque, dit Mr. de la » Lande, je rendis compte à Sa Sainteté de » cette partie de mon volage, elle y prit » un intérêt marqué, & me demanda avec » empressement ce que je pensois de la possi- » bilité & des avantages de ce projet; je les » lui exposai de mon mieux; mais aiant » pris la liberté d'ajouter que ce seroit une » époque

se trouve même ici des gens qui s'y intéressent très-peu, & d'autres ( ce qui paroît incroyable ) qui souhaiteroient bien sérieusement que l'entreprise fût abandonnée. (a)

---

» époque de gloire pour son regne, le saint  
 » Pontife interrompit ce discours profane, &  
 » joignant les mains vers le ciel, il me dit,  
 » presque les larmes aux yeux: *Ce n'est pas*  
 » *la gloire qui nous touche, c'est le bien de*  
 » *nos peuples que nous cherchons.* »

(a) Si on mettoit à part l'insalubrité de l'air produite par ces marais, on peut dire qu'ils ne sont pas sans utilité, & qu'il vaudroit peut-être mieux les laisser tels qu'ils sont, que d'employer à leur dessication des sommes immenses, avec un espoir très-foible de succès & le danger de multiplier pour quelque tems les miasmes contagieux. Contatori dans son *histoire* de Terracine a fait différens raisonnemens pour prouver l'impossibilité de ce projet, parce que les habitans de cette ville craignent de perdre les droits de pâturage & de chasse, & les bois qu'ils vont couper dans ces marais. La maison des Gaëtani qui tire 25 mille livres de la pêche, qui possède une grande partie de ce territoire & qui s'en veroit dépourvée par le desséchement, emploie son crédit pour éloigner l'exécution du projet. La congrégation des eaux qui tire 6 à 7 mille francs de cette pêche n'est pas disposée à perdre ces avantages. La chasse est aussi très-considérable: on y trouve des sangliers, des cerfs, des bécasses. — Les buffles y pâturent en quantité, & il n'y a guere de pais où cet animal soit plus commun. Ils se vautrent dans les marais, & l'on assure qu'un buffle qui est blessé, se guérit en demeurant 24 heures dans cette boue. — Les joncs qui y croissent, servent à soutenir les vignes des coteaux voisins. Les paisans en font aussi des torches pour s'éclairer pendant

VENISE (le 1 Février.) Par ordre du gouvernement on vient d'augmenter le nombre des ouvriers employés dans nos chantiers, & on l'a porté jusqu'à 800, sans compter ceux qui dirigent les travaux, qui sont poussés avec une activité étonnante. Les commandans des forts & places maritimes de cette république tant en Dalmatie qu'ailleurs, ont eu ordre de pourvoir à la sûreté des mêmes forts & places, comme aussi à se mettre en état de s'opposer à toute hostilité, qui puisse être commise dans les eaux de leur juridiction respective.

Un de nos bâtimens dalmatiens s'est emparé d'un corsaire de Tunis, au moment que ce dernier couroit sus à un de nos vaisseaux marchands. Nous apprenons de la côte de Barbarie, que la Porte vient d'envoyer aux Tunisiens trois chebecs chargés de canonnières

dant la nuit dans leurs maisons. — La partie de ces marais qui avoisine la montagne de Sezze & de Piperno, reçoit des sources d'eaux sulphureuses, qui servent efficacement à ceux qui sont atteints de la gale, & pour guérir les chiens. — Dans les champs qui sont du côté de Sezze, il y a une espèce de tuf ou d'incrustation pierreuse, formée sur les tiges des roseaux & d'autres plantes, qui est assez dure & assez légère en même tems pour servir avec avantage à la construction des voutes &c &c. Peut-on se flatter de trouver dans un mal qui depuis tant de siècles lutte contre les efforts & l'industrie des hommes, des avantages, ou si l'on veut, des compensations plus marquées ?

& d'autres troupes. Le Bey se prépare partout à la plus vigoureuse résistance.

NAPLES (le 27 Janvier.) Leurs Majestés & la famille royale sont toujours à Caserta, d'où elles ne reviendront dans cette capitale que lorsque la Reine sera relevée de ses couches. Le Prince héréditaire est parfaitement rétabli d'une incommodité qui avoit causé quelque alarme.

Un religieux Mineur-observantin, de l'Ordre de St. François, aiant présenté une requête au Roi pour obtenir la permission de rester dans cette ville contre la volonté de ses supérieurs, qui le rappellent dans son couvent, Sa M. a fait examiner ses motifs, & ne les aiant pas jugé mériter la dispense qu'il demandoit, elle lui a ordonné de partir, & a fait notifier au provincial de le faire arrêter & punir s'il désobéit.

Les Peres Mineurs du petit hôpital, dont l'église s'est écroulée il y a quelque tems à cause de la vétusté du bâtiment, viennent d'obtenir la permission de la rebâtir, & de faire des quêtes pour subvenir à cette dépense : leur produit se déposera chez un séculier, qui a ordre de le faire cesser aussitôt que les fonds seront suffisans pour cette construction.

## A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 14 Février.) Le Roi étant sorti de la chambre des pairs, après avoir prononcé les discours que nous avons rapportés

rapportés (dern. Journ. p. 274) & les communes étant retournées dans la leur, le duc de Brandon proposa dans la 1.<sup>e</sup> de présenter une adresse au Roi pour le remercier de sa gracieuse harangue. Ce seigneur fit sentir combien le discours du Roi méritoit les louanges & l'approbation des deux chambres. M<sup>r</sup>. Philips proposa dans la chambre des communes de faire un pareil remerciement à Sa M. Le discours de la chambre des pairs étoit conçu en ces termes.

*Très-gracieux Souverain.*

« Nous les très-humbles & très-fidèles sujets de V. M. les lords spirituels & temporels assemblés en parlement, prions qu'il nous soit permis de lui faire nos très-humbles remerciemens de votre gracieuse harangue émanée du trône. V. M. peut compter sur nos soins & notre diligence pour l'exécution de chaque partie de notre devoir; & sentibles autant qu'on le peut être à l'importance de l'objet, nous prenons la liberté d'assurer V. M. que nous sommes déterminés à prendre une attention particulière pour ajuster tous les points qui concernent le commerce de la Grande-Bretagne & l'Irlande, d'une façon qu'il n'y en a jamais eu de pareille, étant assurés qu'on peut former un système d'où s'en suivra la prospérité des deux royaumes, sur des principes avantageux pour les deux partis. Nous désirons faire à V. M. nos plus sincères remerciemens de nous avoir bien voulu communiquer les assurances que vous continuez de recevoir des bonnes dispositions où sont les Puissances étrangères par rapport à vos possessions, malgré les apparences contraires. La bonté que vous avez eue de nous informer du succès des mesures que vous avez prises pour empêcher la contrebande & augmenter les revenus publics, nous donne une

grande satisfaction ; & vous pouvez être assuré que nous nous appliquerons de toutes nos forces à procurer le bien du païs, & que nous examinerons avec la plus grande attention les matieres digérées dans les divers rapports des commissaires des comptes publics &c. »

Le Roi répondit à cette harangue :

*Mylords. Je vous suis sensiblement obligé de votre adresse humble & affectionnée. Rien ne peut me donner plus de satisfaction que les assurances que vous aurez incessamment dans l'examen des matieres que j'ai laissées devant vous. Vous pouvez compter sur mes soins & mon application.*

Les communes présentèrent aussi à Sa M. une adresse à-peu-près semblable. Le 27, après avoir présenté leur adresse au Roi, elles proposèrent de lui accorder un subside, & arrêterent qu'on examinerait le lendemain cette proposition.

L'ouverture du parlement d'Irlande a été telle qu'on l'avoit prévu. Le discours du vice-roi en cette occasion fut approuvé des partisans du ministère ; mais ceux de l'opposition se souleverent vivement contre différens traits, qui laisseroient encore l'Irlande dépendante de la Grande-Bretagne par l'établissement de certains réglemens de commerce du royaume. Cependant après beaucoup de débats les adresses des deux chambres furent approuvées suivant qu'elles avoient été dictées par le parti ministériel. Le parti des mécontents, dans la chambre haute, aiant à sa tête le duc de Leinster & le comte de Charlemont, a résolu de faire parvenir au Roi une contre-adresse. Les communes feront

peut-être une démarche semblable, & tout y annonce une contrariété de sentimens sur les points qui seront agités dans cette assemblée. Le congrès des délégués y a été déclaré *assemblée illicite*; mais il continuoit sa séance, & on croit que la légalité ou illégalité sera décidée au parlement. Il est arrivé un courrier de Dublin qui a apporté des dépêches du vice-roi à ce sujet.

Malgré les espérances d'une paix durable, que le Roi a manifestées dans son discours au parlement, plusieurs membres qui ont des correspondances dans les différentes cours qui doivent décider cette grande affaire, assurent que la guerre n'a jamais paru moins éloignée que dans ce moment-ci, que toutes les nouvelles qu'ils ont reçues, s'accordent à la démontrer comme inévitable.

Le ministre ne néglige aucun des moyens qui peuvent ajouter aux forces que Gibraltar a reçues de la nature; on vient d'y faire élever de nouvelles fortifications & l'on prépare à la fonderie de Woolwich, soixante-six piéces de canon de bronze, destinées pour elles. Il y a des ordres donnés pour que cette place soit complètement pourvue le plus promptement possible.

Depuis trois jours on a fait courir le bruit ici, que Tipoo-Saïb, sous prétexte de recruter son armée, avoit fait avancer plusieurs détachemens dans les provinces des Gentoux, qui avoient pillé & brûlé quelques villes & villages de la domination des Anglois &c, mais ce bruit ne se soutient point: on dit

que ni la cour ni la compagnie n'ont reçus de tels avis; que ceux que l'on a reçus dernièrement de l'Inde sont bien moins désagréables qu'on ne voudroit le faire accroire; mais qu'il y manque un système solide de gouvernement.

Selon nos papiers, le prix de l'argent n'a jamais été si bas qu'à présent: plusieurs causes ont contribué à le réduire; mais celle qui paroît avoir opéré avec le plus de force, est l'état déplorable de la police dans tout le royaume. Le peuple de la campagne craint si fort que les petits ustensiles d'argent qu'il possède, lui attirent la visite des voleurs, qu'un riche orfèvre de cette ville a dernièrement acheté des fermiers des comtés d'Essex & de Kent, 3000 onces de tasses & autres ustensiles de ce métal; cette crainte & le nouvel impôt mis sur l'argent travaillé, en ont baissé le prix au-delà de ce qu'il a jamais été dans ce pays; & les mêmes papiers n'entreprennent pas de déterminer si c'est un mal ou un bien.

## A L L E M A G N E.

VIENNE (le 5 Février.) Il regne une activité extraordinaire dans le cabinet, mais en même tems un secret impénétrable, au point même que l'on ne croit pas, que toutes les dépêches passent par les mains de la chancellerie de cour & d'état. L'on rapporte que le marquis de Noailles, ambassadeur de France, aiant fait tenir récemment une note au chancelier prince de Kaunitz, ce ministre

la renvoïa au Monarque lui-même, & que Sa M. Imp. répondit à l'ambassadeur, qu'il écrivoit directement au Roi, son maître. Depuis l'arrivée du prince de Stahremberg à Paris, il y a une correspondance fort étroite entre notre cour & celle de Versailles; d'où il est revenu ces jours-ci un courrier impérial; & le 19 il y en a été réexpédié un autre.

C'est par un billet de sa propre main que l'Empereur a révoqué l'ordonnance touchant la nouvelle maniere d'enterrer les morts, coufus dans des sacs; cette ordonnance aiant rencontré de grandes difficultés dans l'exécution, & les circonstances qui l'accompagnoient, étant d'ailleurs sujettes à beaucoup d'inconvéniens; S. M. après s'être plaint des *idées matérielles des vivans*, déclare qu'elle ne veut forcer personne à choisir cette maniere de se faire enterrer.

Si on en juge par l'ajustement de nos Dames déjà très-joliment coëffées à la *Figaro*, nous ne tarderons pas de voir cette piece sur nos théâtres, à moins que la police n'y mette quelque obstacle; un certain M<sup>r</sup>. Rautenstrauch s'est empressé de la traduire en allemand, sans doute pour la faire servir de pendant à l'espece de farce qu'il a publiée, il y a deux ans, contre les évêques des Etats autrichiens\*.

Malgré les soins que se donne le gouvernement pour assurer les fruits de l'enseignement public, nos universités présentent quelques fois de petites scenes un peu scandaleuses. Nous avons ici un professeur en que-

\* 1 Janv.  
1783. p. 20.

relle avec ses écoliers qui rejettent ses opinions & le traitent assez mal. Un autre enseigne la théologie morale avec tant de grace que les Dames même vont entendre ses leçons & disputent sur les bancs de l'école. — Un garde noble hongrois aiant été trouvé saisi d'une brochure où la Majesté de l'Empereur étoit outragée, a été cassé sur le champ. — Par une nouvelle ordonnance les freres des couvens supprimés seront distribués dans les différens hôpitaux pour y servir les malades; ceux qui se refusent à cet emploi, perdent leur pension. Plusieurs qui n'ont pas voulu quitter leur famille, ou qui ne se croioient pas appellés à cet état, se trouvent par-là dans une situation assez fâcheuse.

L'on parle d'un voiage que l'Empereur fera dans la Transylvanie, avant de se rendre aux Pais-bas, pour examiner par lui-même les dégâts, qu'a causés la révolte dans cette principauté, pour en rechercher les causes, & pour remédier aux griefs, qui ont pu y donner occasion. L'on est instruit aujourd'hui des véritables circonstances de la saisie d'Horiah & de son compagnon Sophroni, autrement *Klofchka*, pope fanatique d'une ignorance & d'une méchanceté qui le rendent depuis longtems l'objet du mépris & de la haine des Transylvains (a). Voici comme le

---

(a) L'ignorance des popas & évêques schismatiques égale souvent celle du peuple, ce qui,

fait est raconté dans le rapport authentique qui en a été envoyé au conseil-aulique de guerre. Horiah avoit placé deux postes avancés, pour se mettre en sûreté dans le bois, qu'il avoit choisi pour sa retraite. Le chasseur du lieutenant-colonel de Gray, habillé en Valaque, se rendit dans le bois avec six Valaques déterminés, armés chacun d'un bon fusil. Aiant parcouru une partie du bois, & arrivés aux deux postes rebelles, ils leur persuaderent, qu'il étoit venu des troupes autrichiennes dans leur village, & qu'elles les avoient forcés, sous peine de la vie, à leur procurer de la venaison. Les sentinelles d'Horiah se laissèrent duper par ce prétexte & permirent au chasseur de passer avec ses six compagnons. Après avoir pénétré ensuite encore plus avant dans le bois, ils trouverent Horiah & Kloschka, qui étoient assis ensemble près de leur feu, & qui leur permirent de s'y chauffer, d'après le conte qu'ils leur firent également du motif forcé de leur venue. En attendant

---

qui, comme nous l'avons dit \*, ne fait pas une ignorance ordinaire. — Tous les Valaques sont grands jeûneurs, & très-scrupuleux sur cette observance; un vendredi ils ne fumeront pas parce que le bout de leur pipe est de corne, & que tout ce qui a appartenu à un animal de chair, ne doit pas être mis à la bouche un jour de jeûne; mais ce même jour ils commettront sans résistance des crimes énormes & contre nature. — Stupidité & ignorance des Bulgares, assez semblables aux Valaques, Mai 1774, p. 331.

\* 15 Janv  
p. 139.

tendant le détachement militaire s'étoit ap-  
proché ; & , le chasseur aiant donné le signal ,  
les Valaques tomberent sur les deux chefs de  
la révolte ; & le détachement accourut pour  
s'en saisir. Les païsans valaques ont reçu 600  
ducats de récompense ; & les Hussars , qui  
aiderent à la saisie , en ont eu trois-cents.  
Sa M. a aussi gratifiée de 400 ducats deux  
évêques schismatiques qui avoient tâché de ra-  
mener les rebelles (a). L'évêque uni de Ba-  
lasfalva ou plutôt de Fogaràs (b) est celui  
qui a le plus contribué à calmer la sédition ,  
mais il n'est pas possible de faire goûter à ce  
prélat respectable d'autre récompense que le  
sentiment du devoir.

BERLIN (le 13 Février.) M<sup>r</sup>. de Gaf-  
fron , ci-devant chargé des affaires de Sa M.  
Prussienne à Constantinople , étant de retour  
en cette résidence , y a été arrêté & con-  
duit une heure après comme prisonnier d'é-  
tat à Spandau. L'on savoit , que sa conduite  
avoit peu satisfait le Roi , son maître , &  
que le mécontentement de Sa M. avoit don-  
né lieu à nommer M<sup>r</sup>. Dietz pour le rem-  
placer : l'on a remarqué aussi , que le sieur  
de Caffron s'est peu empressé de revenir , &

(a) 400 ducats ne font pas une affaire indif-  
férente pour les évêques valaques schismati-  
ques. Ils n'ont ni la délicatesse ni le délinté-  
ressement qui résistent à un tel présent.

(b) Quoiqu'il fasse sa résidence au monastere  
des Basilites à Balasfalva , & qu'il en porte  
communément le nom , son église cathédrale  
est à Fogaràs. 16 Janv. 1785 , p. 139 , 140.

qu'il s'est longtems arrêté à Varsovie, où il a vendu plusieurs chevaux, qu'il avoit amenés de Constantinople.

BONN (le 19 Février.) Monsieur le comte de Maulevrier, ministre plénipotentiaire de France, près de S. A. S. E. de Cologne, est arrivé ici le 1<sup>er</sup>. de ce mois. Le 2, il fut conduit à la cour avec les cérémonies accoutumées. L'audience qu'il eut de l'Electeur a été de plus de trois quarts d'heure; il fut ensuite invité par le grand-maréchal pour dîner avec S. A. S. Electorale. M<sup>r</sup>. le comte de Maulevrier est arriere petit-neveu d'un des plus grands hommes qu'ait eu la France (Colbert). Ce nouveau ministre réunit à une figure agréable les graces de l'esprit & toutes les connoissances nécessaires pour réussir dans la carrière qu'il va parcourir.

MAYENCE (le 19 Février.) Une ordonnance archiépiscopale, en date du 28 du mois dernier, adressée à tous les chapitres de notre archevêché, déclare injuste & illégitime, d'après les anciennes constitutions de l'Eglise, la réunion de plusieurs prébendes sur une seule tête; à moins que ce ne soit en faveur de quelque personnage éminent ou d'un mérite supérieur. Les dispenses qu'on pourra se procurer de Rome à ce sujet, ne seront valides qu'après avoir été examinées par le vicariat général, auquel on devra les présenter (a). A cette occasion, le Prince-archevêque

---

(a) Comme l'on ne doit pas douter que dans

vêque dit entr'autres : *Qu'il ne veut, ni ne doit user du pouvoir qui lui a été confié, que pour édifier l'Eglise & non pour la détruire; d'autant qu'en prétextant des raisons fausses & controuvées, on a sçu bien souvent surprendre de pareilles faveurs, contre l'intention du St. Pere. En parlant du clergé séculier, il s'exprime ainsi : Assez & trop longtems l'Allemagne a été scandalisée de voir que des ecclésiastiques, qui méritoient à peine une seule prébende, en aient obtenu deux (a) & davantage, par l'abus qu'ils ont fait de la bonté de la cour de Rome, pour ôter à un grand nombre de sujets plus dignes*

---

dans cet examen on n'ait pour les rescrits du St. Siège tout le respect convenable, & qu'on ne vise qu'à détruire les artifices que la cupidité & la mauvaise foi mettent en usage dans les demandes sollicitées à Rome; il faut convenir que ce réglemeut exécuté avec discernement & avec modération, ne peut produire que des fruits louables, & auxquels le saint Pere applaudira le premier.

(a) On seroit tenté de croire que S. A. E. a voulu dire *vingt-deux*; car il y a des simples tonsurés, ou tout au plus soudiacres, qui en ont à peu près ce nombre. J'en connois qui ont deux canonicats dans la même église; ce qui fait une *pénétration* ou si l'on veut une *bilocation* assez plaisante. J'en connois qui sont *coadjuteurs* d'une dignité que le *coadjuvé* lui-même n'a pas. Il n'y a point d'absurdité qu'on n'ait imaginée pour multiplier ou pour rendre héréditaires, des charges spirituelles que l'on ne remplit pas; & cela toujours avec une ardeur mesurée sur la masse du produit.

*qu'eux, la subsistance qui leur étoit due de droit.*

Nous apprenons de Munich, qu'il vient de se faire un grand changement dans le gouvernement du Palatinat-supérieur. Le 14 de ce mois, il se tint à la cour une conférence, dans laquelle la régence de cette partie des Etats électoraux a été entièrement supprimée. Les projets en avoient déjà été conçus d'avance par M<sup>r</sup>. de Castell, référendaire-secrét de l'Electeur. S. A. les signa le même soir; & le chancelier baron de Kraitmayr reçut ordre d'en faire les expéditions, pour les remettre le lendemain matin au président comte de Morawitzki. Celui ci conservé, outre sa commanderie de l'Ordre de Malte, les appointemens de sa place, montant à 6 mille florins, à condition d'en jouir dans le pais. Le vice-chancelier a aussi obtenu sa retraite: l'on croit que le vice-président passera comme président au college de commerce; & que les autres conseillers de la régence seront placés en différens dicasteres. Le comte Antoine de Törring-Seefeld, qui a été ministre aux conférences de Teschen, a été nommé président de la chambre avec 6 mille florins d'appointemens.

LIEGE (*le 17 Février.*) Hier & avant-hier, les régimens de Tilliers & Deutschmeister son venus loger dans nos fauxbourgs & villages circonvoisins; le régiment de Preiss s'uit immédiatement, & remplatera demain les deux premiers dans une partie de leurs logemens, où il séjournera jusqu'au 21. L'artillerie

lerie & tout ce qui en dépend, a traversé également cette capitale; elle est parquée sur la chaussée de Bruxelles au-dessus du faux-bourg de Ste. Marguérite. On ne peut rien ajouter à la beauté des régimens de Tilliers & de Deutschmeister; un chacun les admire, & l'on s'empresse généralement à leur faire un bon accueil. Leurs hôtes semblent oublier avec plaisir les embarras momentanés que peuvent causer leur passage. Mrs. les bourgmestres régens & tout le conseil de ville, à leur exemple, se sont occupés nuit & jour à procurer les logemens convenables, qui, suivant les privileges de la bourgeoisie, doivent être païés par la caisse de la cité.

#### P A Y S - B A S.

BRUXELLES (*le 19 Février.*) Depuis trois semaines, les nouvelles politiques n'offrent rien d'intéressant. D'après les lettres de la Reine de France, écrites à Madame l'Archiduchesse, sa sœur, à Bruxelles, l'on s'étoit flatté d'une prompte réconciliation: mais depuis quelques jours l'on pense différemment; & plusieurs lettres de Vienne, adressées à différens officiers supérieurs, assurent, que l'Empereur a rejetté les premières conditions proposées par la France, tandis que les Hollandois, de leur côté, paroissent peu disposés à faire des cessions. A l'appui de ces lettres l'on remarque, qu'on continue de presser dans ces provinces la formation de magasins de toute espece, quoiqu'il n'y soit

encore venu ou dans les environs que 12 mille hommes de troupes d'augmentation. Ainsi l'on présume, qu'il doit arriver de nouvelles troupes, & que par conséquent un accommodement n'est rien moins que certain. D'un autre côté, depuis dix à douze jours l'on a beaucoup travaillé sur les frontières de France à l'augmentation des magasins, tant à Maubege qu'à Valenciennes. Nous apprenons aussi, que dans la Lorraine on engage beaucoup de païsans, pour conduire la quantité immense de caissons, qu'on y a préparés.

LEYDE (le 20 Février.) Le conseil-d'état avoit répondu à la lettre, où les Etats de Groningue se plaignoient d'être abandonnés par les autres confédérés, & réclamoient différentes munitions de guerre qu'ils avoient prêtées. Ceux de Groningue viennent de faire une autre réponse au conseil-d'état. Après avoir établi la vérité de leurs prétentions à l'égard des matériaux mentionnés; après avoir montré combien on avoit négligé la défense de leur province, ils finissent par refuser les secours partiels qu'on vouloit leur accorder; & comme, disent-ils, *V. N. P. nous ont fait assez concevoir que nous n'avons à attendre aucune assistance dans cette province contre les invasions ennemies; nous notifions à V. N. P. que nous ne ferons plus d'autre instance, pour obtenir ce qui nous est absolument nécessaire pour notre défense, ni pour la restitution de ce que nous vous avons prêté de bonne foi.* Faisant entendre à la fin, que conformément à la résolution dont

ils ont donné connoissance , ils emploieront eux-mêmes pour cet objet le contingent qu'ils doivent à la généralité.

Le bruit qui court & qui s'accrédite du traité fait ou projeté entre l'Empereur & l'Electeur de Baviere ne s'est point encore confirmé. C'est M<sup>r</sup>. le baron de Reede, envoyé de la république à la cour de Berlin, qui a fait parvenir aux Etats-généraux la première nouvelle de cet arrangement. Au reste il n'y a encore rien de nouveau sur les négociations relativement à l'affaire entre l'Empereur & les Etats généraux. On ne fait ni où ni quand elles seront réentamées. Les préparatifs militaires semblent aujourd'hui , du côté de l'Empereur, ne se faire que pour la forme. Tout annonce ou d'autres projets ou la proximité d'un arrangement amical.

On voit circuler ici la piece suivante qu'on assure être authentique.

Copie de l'office remis de la part de Sa M. Très-Chrétienne à Sa M. l'Empereur.

*« L'amitié sincere qui attache le Roi à l'Empereur , & les vœux que Sa M. forme pour le maintien de la tranquillité publique , lui font un devoir de s'expliquer sans réserve avec Sa Majesté Impériale sur le différent qui s'est élevé entre ce Monarque & les Provinces unies. »*

*« Le Roi hésite d'autant moins à exprimer sa façon de penser sur cet important objet , que la pureté de ses principes & de ses intentions ne peut être révoquée en doute. Sa Majesté en employant , à la demande des deux parties , ses bons offices pour concilier l'Empereur & les Provinces unies , s'est abstenue d'articuler aucune opinion sur le fonds des premières prétentions de Sa M. Impériale. Le Roi se prescrit*

encore le même silence ; mais l'intérêt qu'il prend à la gloire de l'Empereur l'autorise à lui observer que ses premières prétentions, & la demande de l'ouverture de l'Escaut, ne sauroient être considérées sous le même point de vue. »

« Les Hollandois en résistant à cette demande, n'ont fait que soutenir un droit qu'ils exercent sans trouble depuis près d'un siècle & demi, qui leur est assuré par un traité solennel, & qu'ils regardent comme le fondement de leur prospérité & même de leur existence. »

« Il semble résulter de-là que le refus des Etats-généraux (qui ne portoit que sur un objet de compensation) ne devoit avoir d'autre effet que de ramener la négociation entamée à Bruxelles, à ceux énoncés dans le tableau sommaire, & d'établir une discussion dont le résultat devoit naturellement dépendre des titres respectifs. »

« Le Roi desireroit d'autant plus que cette marche fût adoptée, qu'elle prévieroit les hostilités & qu'elle pourroit conduire à des arrangemens équitables. »

« En suivant une marche opposée, il est à craindre que l'Empereur n'excite une inquiétude générale, & que la plupart des Puissances ne se croient dans le cas de prendre les précautions & les mesures que les événemens pourront exiger de leur part. Le Roi lui-même ne pourra se dispenser d'assembler des troupes sur les frontières. D'ailleurs, dans aucune hypothèse, Sa Majesté ne pourroit être indifférente au sort des Provinces-unies, & les voir attaquées & forcées ouverte dans leurs droits & dans leurs possessions. Sa Majesté le peut bien moins aujourd'hui, qu'elle est au moment de consommer avec la république une alliance dont les bases étoient arrêtées avant les derniers différens. »

« Si des considérations si importantes peuvent déterminer l'Empereur à suspendre toutes démonstrations hostiles, pour n'écouter que la voix de la modération & de l'humanité, le Roi lui renouvelle l'offre de son entremise pour procurer entre Sa M. Impériale & les Provinces-unies un accommodement juste & convenable. Sa Majesté s'y prêtera avec d'autant plus de

zele; qu'en suivant les mouvemens de ses sentimens personnels pour l'Empereur, elle aura la satisfaction de concourir à éteindre dans son principe le feu d'une guerre dont les suites seroient incalculables »

Une séance extraordinaire que les Etats-généraux & le conseil-d'état ont tenue, a été occasionnée par les dépêches, qu'apporta le courier arrivé le même jour de Bruxelles, & qui contenoient une demande, de la part du gouvernement-général des Pais-bas, de faire écouler les eaux, qui inondent les poieders autour des forts de la république sur l'Escaut. La réponse que L. H. P. expédièrent le même jour tant à Bruxelles qu'à Paris, pour la communiquer à la cour de Versailles, tend, dit-on, à accorder la demande, pourvu que l'Etat soit assuré contre une attaque imprévue des places fortes, que ces inondations ont pour but de couvrir; démarches de part & d'autre, qui prouvent, que les hostilités ne sont pas fort prochaines, mais en même tems qu'on n'est pas sûr de la paix.

Le 8 de ce mois, époque du changement du rectorat de notre université, M<sup>r</sup>. Charles Boers, docteur & professeur en théologie, s'est démis de cette dignité, en prononçant un discours *de religione præclaro sanitatis præsidio* (a): il est remplacé par M<sup>r</sup>.

---

(a) Choix de sujet qui marque une philosophie bien saine, qui suppose le goût & l'expérience des vertus chrétiennes. Indépendamment

I. Mars 1785.

377

M<sup>r</sup>. Denys-Godefroy van der Keffel, docteur en droits & professeur en la même faculté.

## F R A N C E.

PARIS (le 15 Février.) Le 2 de ce mois, jour de la Purification de la Vierge, le Roi a reçu le duc d'Harcourt chevalier de l'Ordre du St. Esprit. L'après-midi le Roi & la famille royale entendirent le sermon, prononcé par l'abbé Maury, récemment reçu l'un des quarante de l'académie françoise.

M<sup>r</sup>. de Tolosan, introducteur des ambassadeurs, a donné la démission de cette charge: c'est M<sup>r</sup>. Fontaine de Cramay son survivant qui lui succede.

Les préparatifs ont été repris plus vivement que jamais, & les magasins sur les frontieres se remplissent insensiblement. On dit que le

---

ment de la grande règle des mœurs, que la seule religion peut établir & maintenir efficacement; le contentement habituel, la paix du cœur, le calme & la résignation dans les adversités & les souffrances, sont d'excellens moyens de santé, comme ils sont les fruits exclusifs de la religion. *Dans sanitatem, & vitam, & benedictionem* Eccli. 34. Au contraire: *Cor nequam gravabitur in doloribus, & synagogæ superborum non erit sanitas*. Ibid. 3. (Si ce discours paroît imprimé, j'aurai bien des obligations à celui de mes lecteurs de Hollande, qui me le fera tenir, & je lui en ferai remettre le prix sans délai.)

I. Part.

Bb

projet d'accommodement proposé par notre cour, n'a point été accepté, & que d'ailleurs nos ministres l'avoient rédigé sans prendre le dernier avis des Hollandois, à qui il ne plait pas. Ainsi on est encore loin de voir terminer cette grande dispute. Cependant on n'interrompt pas les négociations, & il y en a qui avancent qu'il auroit été conclu une trêve de trois mois. Rien de moins sûr que la nouvelle de cette trêve.

— L'Etat prête un million à M<sup>r</sup>. le Duc de Deux-Ponts, qui est ici depuis quelques jours, & lui donne sa garantie pour cinq autres qui seront empruntés à Genes. —

D'un autre côté le départ de M<sup>r</sup>. de Maillebois, n'a pas encore de moment indiqué; il avoit fait commander pour 6000 livres de vaisselle d'argent, il en a fait arrêter le travail. D'une autre part il a reçu les ordres de la république de Hollande pour lever sa légion; ces ordres sont expédiés & positivement établis dans un résultat de l'assemblée générale des Etats, qui lui est adressé en langue hollandoise: on lui donne pour modele de la maniere dont cette légion doit être formée, le plan que suivra le Rhingraf de Salm, lequel plan détaillé est joint au résultat de la convocation. Les appointemens des officiers y sont désignés, ainsi que ceux des chirurgiens au nombre de trois, & de l'aumônier. (a)

---

(a) Mr. le comte de Maillebois est fils du maréchal de ce nom, si fameux par les expéditions

L'ouvrage de M<sup>r</sup>. Necker, sur les finances du royaume, critiqué ici dans plusieurs brochures, a causé en Bretagne une sensation d'une espece différente. Les Bretons,

péditions brillantes où il signala son courage & ses talens. La conquête de Corse, ses campagnes d'Italie, & sur-tout celles des années 1745 & 1746 ont placé son nom parmi ceux des premiers généraux de ce siecle. Le fils, encore jeune accompagnoit son pere dans ces expéditions; il se fit remarquer dans le passage des Alpes sous le prince de Conti en 1744; la bravoure & l'intelligence qu'il fit éclater dans les deux campagnes suivantes lui acquirent les suffrages de son illustre pere. Pour connoître la part qu'il eut à ces événemens, & à quel point il entendoit la tactique militaire, des connoisseurs peuvent jeter les yeux sur le récit qu'il a publié des campagnes de 1741, 1742, 1743 & 1744. Cet ouvrage ne lui a pas seulement mérité les éloges de sa patrie, mais ceux de ses ennemis. Lorsqu'en 1756 la France forma le dessein d'attaquer Minorque, le commandement fut en effet déferé à Mr. le maréchal de Richelieu; mais Mr. de Maillebois fut nommé premier lieutenant de l'armée. Le jeune comte fut chargé à la fois des préparatifs pour cette expédition, de l'embarquement des troupes & de tout ce qui devoit servir à faire le siège; il s'en acquitta non-seulement à la satisfaction du général, mais il ne contribua pas peu à la conquête de la place. Le combat naval ayant été gagné par Mr. de la Galissoniere sur l'amiral Bing, les assiégés reçurent, il est vrai, à la suite de cette victoire, quelques provisions; mais non pas en quantité suffisante pour suppléer à ce qui leur manquoit. Les assiégés ne désespéroient même pas de recevoir des secours; & la place qu'ils défendoient étoit si peu endommagée, que

jaloux de leurs droits & délicats sur l'honneur de leur province, ont pris feu au sujet de quelques propositions, que Mr. Necker a cependant paru faire avec les plus grands ménagemens : mais le parlement n'a pas jugé, que la plainte des Etats méritât un prompt remède; & par un compte à rendre dans cinq ans il paroît, qu'il n'y sera jamais sérieusement

---

François, n'ayant plus assez de poudre, de boulets & de bombes, étoient sur le point de changer le siège en blocus. Dans cette circonstance Mr. de Maillebois proposa, en présence de tous les principaux officiers un plan d'assaut général, qui fut approuvé unanimement & mis en exécution le 25 Juin, avec le succès que tout le monde fait. En 1757 il fut nommé quartier maître-général de l'armée que Louis XV envoya vers le Bas-Rhin, sous les ordres du maréchal d'Estrées. La bataille de Hastenbeck fut gagnée; mais le maréchal d'Estrées crut que Mr. de Maillebois avoit voulu la lui faire perdre. Celui-ci pour confondre les soupçons élevés contre lui, fit l'exposé de sa conduite dans un mémoire qu'il avoit confié à quelques amis; ce mémoire s'étoit répandu; on persuada à Mr. d'Estrées qu'une telle apologie étoit incompatible avec la subordination qu'un militaire devoit à un maréchal de France. Il en résulta que le comte fut condamné, qu'on lui ôta le commandement de l'armée rassemblée vers Dunkerque & qu'il fut éloigné de la cour. Il fut obligé de plier sous le poids de la disgrâce jusqu'à l'année 1763, qu'il fit un voyage en Espagne où, quoiqu'il n'y fût attiré que pour ses affaires particulières, il fut reçu avec les plus grands applaudissemens par une nation généreuse, qui avoit été à portée d'apprécier ses talens dans trois campagnes.

1. Mars 1785.

381

ment question de cette affaire. On dit que le Roi lit actuellement cet ouvrage pour la seconde fois. (a)

Huit membres de l'académie des belles-lettres sont choisis & ont un traitement particulier pour faire connoître au public par des notices exactes & détaillées, des extraits raisonnés, souvent par la traduction, quelquefois même par l'édition de certaines pieces dans leur langue originale, les trésors jusqu'ici trop ignorés que renferme la collection précieuse des manuscrits de la bibliothèque du Roi, & pour répandre les secours & les lumieres que ce magnifique dépôt peut fournir à la littérature & à l'histoire. Deux s'occuperont des manuscrits orientaux, trois des manuscrits grecs & latins, & les trois autres des manuscrits qui concernent l'histoire de France, & en général les antiquités du moien âge. Les huit académiciens nommés par le Roi, sont : Mrs. de Guignes, de Bréquigny, Gaillard, du Theil, de Villoison, de Kéralio, l'abbé Brotier, de Vauvilliers.

On voit chez l'orfèvre du Roi au Caroussel, la toilette en vermeil, destinée à la Princesse de Portugal qui va épouser l'Infant Don Gabriël : elle est d'une richesse & d'un

---

(a) Il y a d'excellentes choses, mais un peu défigurées par la vanité de l'auteur. Il y en a plusieurs qui ne paroissent pas bien justes, d'autres absolument fausses. J'en parlerai, si j'ai un moment de loisir.

goût exquis. On peut juger de la quantité & de la beauté des robes & des ajustemens pour la même Princesse, que Mlle. Bertin a été chargée de faire pour son profit, qui passe, dit-on, 100 mille livres. Cette magnifique corbeille de mariage, ainsi que la toilette a été ordonnée par M<sup>r</sup>. le comte d'Aranda, & il a veillé lui même à leur exécution.

M<sup>r</sup>. le marquis de Louvois a gagné son procès avec dépens. Cependant les conclusions des gens du Roi étoient, ainsi que celles du Châtelet, totalement contre lui : c'est environ 800 mille liv. de rente que le gain de ce procès lui conserve; mais tout cela servira à paier ses créanciers, & il ne lui restera rien que l'honneur d'avoir païé ses dettes. (*C'est beaucoup; & tous les grands-seigneurs n'auront pas cet honneur-là*).

M<sup>r</sup>. le marquis de l'Asic, colonel en second du régiment de la Marche, cavalerie, âgé de 24 ans environ, a été trouvé mort dans son lit à midi du 31 Janvier, à la suite du bal de l'opéra où il avoit passé la nuit. Un semblable coup de sang a enlevé, il y a trois mois, son frere, âgé de 19 ans.

Le bruit avoit couru qu'on alloit supprimer les collégiales, & autres établissemens qui honorent la religion, renforcent la majesté du culte chrétien, nourrissent dans les fideles des sentimens de piété & toutes les vertus qui germent de la foi de Jesus-Christ. L'on fait aujourd'hui que rien n'est plus faux; qu'on s'occupe au contraire à encourager

ger les jeunes gens à embrasser l'état ecclésiastique ; car le nombre des prêtres diminue d'une manière si étrange que le cardinal de Luynes , archevêque de Sens , qui avoit coutume d'ordonner chaque année 45 à 50 prêtres , aux fêtes de Noël , n'en a sacré que trois en 1784. Les autres archevêques & évêques portent les mêmes plaintes. L'instruction manque , les paroisses ne sont pas desservies &c. Si on abolissoit les collégiales & les monastères , on ne trouveroit plus personne pour mettre à la tête des paroisses. Car quel est le jeune homme qui se fait prêtre exclusivement pour être curé ? C'est l'assurance générale d'un établissement qui les y invite , & qui ôte les difficultés insurmontables que cette vocation présenteroit , si on anéantissoit les moyens de la suivre. Et quels curés auroit-on ? Quel choix , quelle préférence mettre dans la nomination à une charge si importante , s'il ne se trouvoit que le nombre de sujets exactement requis pour qu'il n'en restât pas de vacantes ? Quelle est dans le monde la profession qui s'exerceroit avec succès & avec honneur , si on n'y destinoit précisément que le nombre d'hommes nécessaires dans le tems où l'on n'en connoit encore ni les talens ni les qualités morales ? (a)

Les bas-officiers & soldats du régiment de

---

(a) On a vu des écrivailleurs étourdis ou de mauvaise foi faire un parallèle absurde des prêtres catholiques avec les ministres de diverses

Strasbourg, artillerie, en garnison à Douai, touchés des fatigues & des maux qu'ont éprouvés, pour rejoindre dans la plus mauvaise saison ceux de leurs camarades, qui étoient en sémestre, & des dépenses que ce contretems a dû leur causer; sensibles sur-tout à l'exacritude, avec laquelle ils se sont rendus aux drapeaux, viennent de présenter une requête à M<sup>r</sup>. de Bonnafoux, lieutenant-colonel commandant le dit régiment, pour le prier d'agréer la remise qu'ils faisoient, au profit de leurs camarades, de la moitié de la solde, qui devoit leur être retenue comme sémestriers, en le suppliant de vouloir bien appuyer auprès du ministre

verses sectes. Dans l'Eglise catholique, la seule où existe le sacerdoce de Jesus-Christ, un prêtre n'est que cela. Il ne sort jamais de son état, ne peut le changer contre aucun autre, il est éternellement ce qu'il est; & dès-lors, il ne doit se décider à le devenir, qu'après que l'avenir lui est moralement assuré. Le prédicant sans caractère sacerdotal, ni aucun lien indissoluble, engagé dans le mariage, naturellement plus occupé de sa famille que de ses ouailles, toujours libre à quitter une profession pour une autre; n'a pas besoin d'une prévoyance bien éclairée pour se décider sur le parti qu'il embrasse. Ministre d'une église où il n'y a ni liturgie, ni culte cérémoniel, ni instruction fixe & conséquente; où la doctrine est devenue mobile & arbitraire; où la plupart des Sacremens sont abolis; où les anciens canons, les décrets pontificaux, l'histoire & les maximes des Saints sont réputés pour rien ou pour très-peu de chose; il peut sans présomption se dispenser de longues études, d'une austère & pénible préparation.

ce défitement, qu'ils sollicitoient comme une grace. Ce sentiment marque dans ce corps la plus belle union & la plus parfaite harmonie.

On donnera ici, dans une quinzaine de jours, un nouveau genre de spectacle : c'est un géant aërostatique de 18 pieds de proportion, lesté de manière à conserver sa direction perpendiculaire, qui s'échappera d'une des fenêtres des Tuilleries, pour s'élever dans l'atmosphère. Cette figure colossale fera, dit-on, accompagnée de plusieurs autres d'une moindre proportion. Si ces mannequins volans alloient s'abattre dans quelques cantons, où l'on ne connût point les machines aërostatiques, on peut juger de la fraïeur des habitans, qui verroient des hommes tomber des nues. — M<sup>r</sup>. Pilastre du Rosiers est de retour à Paris: il a laissé échapper les momens favorables à son départ. On dit que son aërostat étoit, pour ainsi dire, plein de gaz inflammable, lorsqu'un jeune imprudent a oublié de fermer l'une des soupapes. Probablement, dit-on, il ne partira plus. Le sieur Blanchard a dit, qu'il suivroit le conseil de Sa M<sup>te</sup>, & qu'il ne tenteroit pas un second voïage. Cependant il est demandé en Irlande, & il va partir, dit-on, pour ce país dans deux ou trois jours. On lui donne 12 mille livres, les fraix de l'expérience & de son voïage païés, pour un ballon que les Irlandois veulent que M<sup>r</sup>. Blanchard leur construise. Il le fera monter par les personnes qu'il voudra lui-même choisir. On compte qu'il lui revient à Londres, tant

en souscriptions faites en sa faveur, qu'en récompenses du prince de Galles &c, environ 30,000 liv; ainsi jamais voiage de Douvres à Calais n'aura été plus lucratif que celui de M<sup>r</sup>. Blanchard, & c'est probablement tout ce qui en résultera. On voit circuler ici l'épigramme suivante :

Maitre Volant, pour enseigner aux hommes  
 A voler dans les airs donnoit de grosses sommes;  
 De ballons bien gonflés, il remplissoit les cieux.  
 Grand fou, lui dit un rustre de Santerre,  
 Où mettez-vous votre or, & qu'en feront les  
 dieux ?

Les malheureux sont sur la terre.

ARLES (*le 7 Février.*) Quoi de plus précieux à l'humanité que la conservation des femmes enceintes & de leur fruit ! quoi de plus digne de l'attention des administrateurs de la chose publique, que de fournir, autant qu'il est en eux, à la nature, les secours dont elle a besoin, pour le grand œuvre de la reproduction. D'après ces principes, il a été établi dans notre ville un cours public d'accouchement. M<sup>r</sup>. l'archevêque d'Arles & M<sup>r</sup>. l'intendant de Provence ont concouru à cet établissement avec ce zèle qui répond si bien à la dignité de leurs places. M<sup>r</sup>. l'archevêque a appelé à ce cours les élèves en chirurgie & les sages-femmes du diocèse, & non-seulement il s'est chargé des fraix de leur voiage & de leur séjour, mais encore il a excité leur émulation par des prix accordés à celles qui se distinguent par leurs talens. M<sup>r</sup>. l'intendant a donné connoissance, dans toutes les communautés voisines, de l'ouverture

ture du cours ; & a concouru , par la protection qu'il lui a accordée , à en étendre l'utilité dans la province entière. L'ouverture du cours se fera le 16 de ce mois de Février , par un discours prononcé par M<sup>r</sup>. Paris , docteur en médecine , professeur-royal pour les accouchemens , & membre de plusieurs académies ; & il continuera tous les jours ses leçons sur les maladies des femmes enceintes , sur les accouchemens , & sur les suites des couches.

#### NOUVELLES DIVERSES.

Les avis de Constantinople parlent d'un nouveau soulèvement des Monténégrins , qui , dit-on , ont massacré , dans une seule nuit , tous les Turcs qui se sont trouvés sous leurs mains. Ces rebelles se sont presque tous retirés sur les Etats de Venise & dans la Dalmatie , où ils trouvent de la protection. — Selon quelques lettres de Varsovie , il n'y a pas un mot de vrai dans l'attentat projeté contre le prince Czartoriski ; l'histoire en a été ourdie , dit-on , par une personne du sexe , qui est à Varsovie depuis longtems , & qui , par ce manège , a déjà trouvé moyen de se faire valoir plus d'une fois près de nos magnats , pour en escroquer de l'argent. — *Extrait d'une lettre de Vienne.* “ On s'est  
 „ trompé en croiant que bientôt on ver-  
 „ roit *Figaro* sur nos théâtres. La représen-  
 „ tation vient d'en être sévèrement défen-  
 „ due : l'indécence des tableaux que présente  
 „ cette farce , les différens traits aussi contrai-  
 res

„ res au bon goût qu'aux mœurs, qu'elle  
 „ renferme, justifient assez cette défense;  
 „ cependant l'impression en a été permise „.  
 — L'Empereur a nommé le Pere Diesbach,  
 Ex-Jésuite, gouverneur de son neveu l'Ar-  
 chiduc François. — Les chevaliers de Malte  
 qui possèdent à Munich la belle église qui  
 avoit appartenu aux Jésuites, ont voulu abo-  
 lir tous les usages de la dite église, entr'au-  
 tres les prières de quarante heures qui se cé-  
 lébrent pendant le carnaval. Son Alt. S. leur  
 a expressément enjoint de ne faire aucun  
 changement, & a déclaré qu'elle même se  
 proposoit d'assister à la procession solennelle  
 qui se fait les dits jours de Carnaval. — Le  
 mandement de l'archevêque de Paris, donné  
 à l'entrée du carême, est rempli de plaintes  
 aussi vives que parfaitement chrétiennes con-  
 tre la multitude & la licence des spectacles,  
 licence montée à un point que les libertins  
 même se plaignent du dégoût qu'elle leur in-  
 spire. — Des avis de Lisbonne contredi-  
 sent les intentions hostiles qu'on prête à cette  
 cour contre les Hollandois.

## M O R T S.

Don Miguel de Muzquiz, comte de Gau-  
 fa, grand-croix de l'Ordre de Charles III, mi-  
 nistre des finances & de guerre par *interim*,  
 est mort à Madrid le 12 Janvier, d'une ma-  
 ladie de poitrine.

M<sup>r</sup>. Charles-Jean Ridderstolp, conseiller  
 du Roi de Suede, président de la commission

roiale de législation, & commandeur de l'Ordre de l'Etoile, est mort à Stockholm à l'âge de 66 ans.

Le baron Gustav Chrétien de Falzenberg, major & chevalier de l'Ordre de l'Épée, est mort dans ses terres en Sudermanie.

Son Exc. M<sup>r</sup>. Paul de Werner, lieutenant-général de cavalerie, chef d'un régiment d'hussards, & chevalier de l'Ordre du mérite, est décédé à Pless, au regret universel de tous ceux qui connoissoient ses qualités & ses talens.

Connu par ses calembours, & son bel-esprit, le vieux chevalier de la Morliere, dernier des littérateurs contemporains de la jeunesse de Voltaire, & de la régence de Philippe d'Orléans, est décédé, ne laissant après lui que la mémoire de ses bons mots, qui ont quelquefois causé la chute des tragédies & des comédies nouvelles.

François Dandré Bardon, peintre célèbre, né à Aix en Provence, en 1700, est mort à Paris en 1783. Destiné à fréquenter le barreau, il fut envoyé par ses parens à Paris pour y étudier le droit & s'y faire recevoir avocat. La peste qui désoloit alors sa patrie l'y retint plus longtems qu'il ne l'avoit prévu, de sorte qu'il se trouva sans occupation. Doué d'un génie bouillant & plein de feu, il se sentit du goût pour le dessin. J. B. Vanloo, son compatriote, lui en donna les premières leçons; il entra ensuite chez de Troy, le fils, & y apprit à peindre. L'habitude qu'il contracta de jeter sur le papier

pier tout ce que son imagination lui suggé-  
roit, le rendit bientôt compositeur aussi fécond  
que facile. Après avoir donné en Provence  
des preuves éclatantes de ses talens, il vint à  
Paris & ne tarda pas à y être avantageuse-  
ment connu. La mort de Lepicié ayant fait  
vaquer la place de *professeur d'histoire* dans  
l'école des élèves, Bardou l'obtint aisément.  
Dès ce moment il se consacra tout entier à  
l'instruction de ses élèves; il abandonna le  
pinceau & ne quitta plus la plume. Ce qu'il  
crut leur être plus utile fut un cours complet  
des usages & coutumes des différens peu-  
ples; dont la connoissance est si nécessaire à  
ceux qui cultivent les beaux arts. Il voulut  
aussi leur apprendre à traiter convenablement  
chaque trait d'histoire, & l'ouvrage qu'il se  
proposoit de faire à ce sujet devoit avoir  
nombre de volumes; il n'a eu la satisfaction  
que d'en voir paroître trois qui n'ont point eu  
de suite. Il avoit publié auparavant un *Traité  
de peinture*, suivi d'un *Essai sur la sculp-  
ture*, pour servir d'introduction à une *Hif-  
toire universelle* relative à ces arts. Ces dif-  
férens ouvrages auroient eu plus de succès,  
si l'auteur eût été moins prolix, moins  
amoureux de ses propres idées, si son style  
eût été plus naturel & mieux préservé de la  
corruption générale, qui dans ce siècle de  
subversion ne fait pas plus de quartier au  
langage qu'aux choses. En 1770, après une  
attaque d'apoplexie, suivie d'une paralysie,  
il ne fit que végéter; on voit plusieurs de  
ses tableaux aux Capucins du Marais, aux

1. Mars 1785.

391

Missions étrangères & aux Filles de St. Thomas de Villeneuve.

---

Dans le dernier Journal p. 251, l. 10, bâtisse, lisez bâtisse. — P. 255, l. 3 de la note placez un signe d'interrogation après continuellement ? & ôtez-le après équité, en lui substituant une virgule. — P. 237. C'est par oubli & par l'illusion d'un nouveau frontispice avec une date plus récente que j'ai annoncé pour la seconde fois l'ouvrage de l'abbé Regnier dont j'avois déjà parlé en 1783 (1 Octob. p. 180).



## T A B L E.

TURQUIE.	( <i>Constantinople.</i>	348
RUSSIE.	( <i>Pétersbourg.</i>	346
POLOGNE.	( <i>Varsovie.</i>	349
ESPAGNE.	( <i>Madrid.</i>	351
PORTUGAL.	( <i>Lisbonne.</i>	353
DANNEMARCK.	( <i>Coppenhagus.</i>	355
ITALIE.	<i>Rome.</i>	355
	<i>Venise.</i>	359
	<i>Naples.</i>	360
ANGLETERRE.	( <i>Londres.</i>	360
ALLEMAGNE.	<i>Vienne.</i>	364
	<i>Berlin.</i>	368
	<i>Bonn.</i>	369
	<i>Mayence.</i>	369
	<i>Liege.</i>	371
PAYS-BAS.	<i>Bruxelles.</i>	372
	<i>Leyde.</i>	373
FRANCE.	<i>Paris.</i>	377
	<i>Arles.</i>	386
	<i>Nouvelles diverses.</i>	387
	<i>Morts.</i>	388